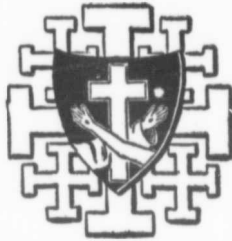


MONTREAL

NOVEMBRE

1909



XXV*

ANNÉE

No 11

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

Le Pape et le Tiers-Ordre

LA principale gloire des membres du Tiers-Ordre de Saint-François a toujours été leur culte tout de respect et d'obéissance envers le Pontife romain. »

C'est ainsi que Sa Sainteté Pie X commence sa dernière Lettre sur le Tiers-Ordre franciscain. Certainement, chers Tertiaires, vous avez dû être profondément touchés par cet exorde qui est tout à votre honneur — et le Saint Père daigne voir la preuve de cette vénération que le Tiers-Ordre professe à son égard, dans les témoignages donnés et les œuvres opérées par les Tertiaires à l'occasion de son jubilé sacerdotal, au cours de l'année dernière.

En septembre 1900, Léon XIII s'adressant au congrès international des tertiaires disait solennellement : « Premièrement ce qui doit être sacré pour tous, c'est ce que le législateur Saint François, sur la fin de sa vie, légua comme testament à ses disciples : le respect du Siège apostolique ; non seulement ce respect qui vous fait honorer le Vicaire du Christ sur la terre, mais surtout ce respect qui consiste à lui

obéir soit qu'il donne des ordres, soit qu'il se contente de conseiller ou simplement d'exhorter. »

Pie X tient le même langage et après avoir remercié les tertiaires des preuves qu'ils lui ont données de leur piété filiale, il ajoute en s'adressant au successeur de Saint François : « Ces témoignages de respect et de piété me sont bien agréables — il va, en effet, le montrer par les faveurs précieuses qui en seront la récompense — mais faites bien comprendre aux tertiaires qu'il sera plus doux encore et plus agréable pour nous de les savoir exacts observateurs des règles de leur Ordre. . . »

« Ah ! plutôt au ciel que tous, tant qu'ils sont et partout, ils s'appliquent à remplir leurs devoirs avec le zèle que réclament les temps malheureux où nous vivons ! Un grand pas serait fait vers cette heureuse transformation qui est l'objet de nos vœux, vers la restauration de toutes choses dans le Christ qui est notre constante préoccupation ! . . . »

« Cher Fils, redites aux Tertiaires nos paroles, rappelez-leur avec insistance ce qu'exigent d'eux et leur propre avantage et le salut des autres. »

Oui, Très Saint Père, nous vous écouterons et nous ne cesserons dans ces pages de rappeler aux Tertiaires ce que l'Église attend d'eux et les grandes espérances qu'elle fonde sur leur fidélité à tous les devoirs. Nous vous obéirons aussi quand vous nous dites : « Nous vous exhortons avec instance d'avoir beaucoup de zèle pour enrôler les chrétiens en grand nombre dans le Tiers-Ordre et pour que ceux qui sont déjà Tertiaires se montrent les vrais disciples d'un tel maître. » Ce sera le but du triduum que nous ferons les 2, 3 et 4 octobre et dont Votre Sainteté daigne dire : « Le principal fruit que nous souhaitons de ces solennités c'est que le nombre des Tertiaires s'accroisse, car rien n'est plus désirable de nos jours que la diffusion du Tiers-Ordre qui doit infuser l'esprit chrétien dans toutes les veines de la société. »

Tertiaires, après l'honneur que vous fait le Souverain Pontife et après les faveurs dont il vous comble, pourriez-vous rester froids et indifférents ? Il faut qu'un saint zèle vous

enflamme pour répandre autour de vous le mot d'ordre du Pape et gagner ceux qui vous entourent à la vraie vie chrétienne dans le Tiers-Ordre.

Le Pape a de nouveau parlé ! Depuis quelque temps on opposait volontiers Pie X à Léon XIII, et tandis que celui-ci avait tant pressé les chrétiens d'entrer dans le Tiers-Ordre on prétendait que son successeur ne partageait pas les mêmes convictions. On oubliait les relations étroites qui attachent le Tiers-Ordre non pas à tel ou tel pape en particulier, mais au Pape, à la Papauté.

Or voici que Pie X a parlé lui aussi, et il a parlé comme Léon XIII et comme Pie IX et comme tous les Papes qui l'ont précédé. Léon XIII avait dit : « Ma solution de la question sociale, c'est le Tiers-Ordre de Saint François ! » Pie X dit : « C'est au Tiers-Ordre qu'il appartient de contribuer grandement à la restauration de toutes choses dans le Christ. » Et passant en revue toute l'œuvre de Saint François, Pie X trouve le Tiers-Ordre si admirable et si efficace qu'il laisse échapper ce cri : « On peut affirmer en toute vérité que, Saint François n'aurait-il fait autre chose qu'instituer le Tiers-Ordre, il faudrait pour cette seule œuvre le compter parmi les hommes qui ont le plus excellemment mérité de l'Église. »

Nous vous remettons souvent sous les yeux, chers Tertiaires, ces lettres admirables de Pie X. Vous y verrez tout le programme qu'il vous faut remplir. En attendant, profondément touchés par les témoignages de sa bienveillance et par les riches faveurs dont il vous comble, en vous donnant pleine et entière communication d'indulgences et de faveurs spirituelles avec le I^o et le II^o Ordre, vous direz à Pie X : « Très Saint-Père, nous étions déjà vos enfants, mais désormais nous serons plus, nous serons vos soldats : qu'on nous transmette vos ordres, ou vos conseils ou même vos simples désirs, nous vous obéirons ; et par tous les moyens, à votre suite, nous travaillerons dans le monde à faire régner le Christ ! »

C.-M.



Les fêtes du VII Centenaire

DANS NOS COUVENTS



CONFORMÉMENT aux désirs du Souverain Pontife, aux recommandations du R^m Père Général et aux instructions du T. R. P. Provincial, nos Pères se sont efforcés de donner à la célébration de la fête de leur Séraphique Instituteur un éclat inaccoutumé, en rapport avec l'importance des événements que cette fête était appelée à commémorer. Le succès a vraisemblablement couronné leurs efforts, à en juger du moins par les témoignages qu'ils ont pu recueillir ; affluence des fidèles, sentiments de dévotion et d'attachement manifestés à nos communautés, satisfaction hautement exprimée ont également été remarqués dans nos trois couvents. Il y eut cependant, comme il convenait, une note bien particulière en chacune des trois villes. Québec, au milieu des pompes d'un Concile, a pu se glorifier de la présence de hauts dignitaires ecclésiastiques. Montréal — sans toutefois que la population l'ait oubliée — a présenté spécialement l'affection des tertiaires au Séraphique Patriarche. Aux Trois-Rivières la sympathie de la population s'est plu à entourer de son éclat la célébration du triduum, lequel a eu un caractère vraiment solennel bien qu'il n'ait pu revendiquer ni la pompe des cérémonies pontificales, ni la grandeur des manifestations populaires. Mais qu'il nous soit permis de raconter un peu en détail la succession des événements.

MONTRÉAL

Couvent de Saint-Joseph

LE Triduum d'Actions de grâces s'ouvrit le samedi matin par la messe solennelle. Rarement, pas même sans doute au triduum célébré en 1898 en l'honneur de saint Pascal Baylon, l'église

conventuelle s'était vue parée avec une telle profusion de draperies, de bannières, de fleurs, de lumières ! et cependant quelle sobriété dans l'abondance ! et quel goût, quelle délicatesse dans le choix et la disposition de cette multitude d'ornements divers ! Les voûtes, les galeries de la tribune, les corniches, les colonnes, tout était élégamment drapé aux couleurs pontificales, canadiennes et irlandaises — le Triduum pour les fidèles de langue anglaise devant suivre immédiatement le premier. — Merci à tous ceux qui de leurs largesses ou de leur travail ont subvenu à ces décorations.

De l'aveu de juges difficiles, les chants liturgiques et particulièrement les merveilles grégoriennes de l'office de Saint-François furent dignes de la circonstance, exécutés qu'ils furent avec sûreté, ensemble et précision.

Le samedi soir, dans une allocution émue, le R. P. Célestin-Joseph fit passer devant nos regards la théorie aussi imposante que variée des saints donnés au ciel, à l'Église et au monde, par les trois Ordres franciscains.

« Par les fruits, jugez l'arbre ! » La manière dont l'orateur conduisit son sujet évoquait facilement la belle procession que le peintre H. Flandrin déroula au tour de la nef de l'église Saint Vincent de Paul, à Paris (1) et qui si majestueusement s'achemine vers le trône de l'Agneau auquel les élus offrent leurs palmes et leurs couronnes : unité de mouvements, identité des attitudes, simplicité — presque sécheresse du dessin, — sobriété de couleurs, contribuaient à provoquer l'illusion.

Tout autre parut le fougueux sermon du T. R. P. André-Marie qui parla dimanche soir.

Dans la journée, la messe solennelle, les 1^{ères} vêpres de la fête avaient déjà réuni les fidèles dans notre débordante église. Cependant elle se trouva de nouveau surabondamment remplie pour l'exercice du soir.

Durant plus d'une heure, de sa parole tour à tour passionnée et contenue, insinuante et foudroyante, humoristique parfois, mais toujours simple, profonde, ardente et convaincue, l'orateur intéressa son immense auditoire par un synthétique exposé de l'histoire franciscaine, où parut nettement l'œuvre triple de Saint François et

(1) Et reproduite dans l'église Saint-Henri de Montréal.

des Franciscains dans l'Eglise, dans le monde, dans la nature ; ou si l'on veut, l'œuvre théologique, apostolique, apologétique ; œuvre profondément sainte, humaine et sociale. Les pensées originales, les vues personnelles et fécondes, les aperçus à la fois riches de tradition et de vitalité abondèrent et surabondèrent dans ce panégyrique d'un fils étonnamment épris et instruit des choses de son Ordre, et souvent débordèrent le cadre qu'il s'était tracé : Les trois amours de saint François : saint François aux pieds d'Innocent III ; saint François et la Pauvreté ; saint François et la Portioncule.

Le jour de la fête du Séraphique Patriarche, l'ordre des exercices fut sensiblement le même que la veille. Toutefois selon l'antique usage de l'Ordre, la messe solennelle fut célébrée par les RR. PP. Dominicains : le T. R. P. Gonthier, prieur de Saint-Hyacinthe, officia ayant pour diacre le R. P. Bourque et pour sous-diacre le R. P. Désiel.

Après les vêpres solennelles, chantées selon le rite dominicain, une cérémonie de vêtue et de profession ouvrit les rangs de la famille séraphique à un novice et un profès, tous deux frères convers ; l'allocution de circonstance fut prononcée par le R. P. Marie-Joseph, secrétaire du T. R. P. Provincial. Puis eurent lieu les exercices du Saint Rosaire et la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Le soir, la cérémonie du *Transitus*, remplissait de nouveau l'église : de nos tertiaires et de nos amis, la piété ne sait pas plus se lasser que le dévouement. Cependant l'office devait être long : Complies solennellement chantées, cérémonie du *Transitus* avec discours, cérémonie de clôture de la retraite des Frères Tertiaires, vénération de la relique du Séraphique Patriarche.

L'office commença à 7 heures. Après les complies et un cantique à Saint François Monsieur le Chanoine Gauthier, curé de la Cathédrale, monta en chaire. Son sermon, très simple, très émouvant, très attentivement écouté et très visiblement compris et goûté, exposa les idées suivantes :

« Saint François est un des rares saints qui ont reçu de Dieu la grâce de charmer tout le monde ; soit que l'on admire en lui le plus *Chrétien* des Saints ; soit qu'on l'aime à cause de son amour de la nature et de son empire sur elle ; soit qu'on loue en son génie l'un des plus prodigieux facteurs de progrès social ; soit que l'on vénère en lui, — et c'est notre cas, à nous chrétiens qui sommes ses enfants —

son unique et incomparable conformité à Jésus-Christ. Or précisément c'est par ce côté qu'il a été grand et que son action a été féconde, car il avait étonnamment compris et il mit en pratique avec une logique d'effrayante rigueur, cette parole de l'Apôtre : « Je complète en moi ce qui manque au Christ de souffrances » ; c'est-à-dire que la souffrance ayant manqué aux désirs du Sauveur, François, comme saint Paul, a voulu rassasier en sa propre chair ces désirs inassouvis.

Mais aussi, voilà par où François nous devient imitable, à nous chrétiens qui portons en nous la vie de Notre-Seigneur pour nous l'être vu infuser au baptême. C'est de cette vie que nous devons vivre, c'est elle que nous devons réaliser, pour que notre existence devienne féconde ; et nous la réalisons par la fidélité aux commandements de Dieu, qui établit en nous la vie de la grâce, prélude de la vie de la gloire. »

Ce pâle résumé ne peut pas donner l'idée de la richesse, de la profondeur et de la sagacité des développements, surtout dans l'originale compréhension du texte de l'apôtre : *« adimpleo ea que desunt passionum Christi. »*

Après le Transitus et la clôture de la retraite la vénération de la relique se prolongea jusqu'à la demie de neuf heures, au chant des cantiques et dans un enthousiasme sans défaillance. V.

QUÉBEC

Couvent des Saints Stigmates

A Québec comme à Montréal le triduum solennel a été célébré les 2, 3 et 4 octobre. Tout a concouru merveilleusement à faire de ces trois jours autant de grandioses fêtes.

Le temps d'abord maussade et triste reprit son air gai et serein ; le 4 octobre surtout fut une journée idéale ; le soleil, radieux dans un ciel sans nuages, disait à sa manière les louanges de celui qui, dans son admirable simplicité, l'appelait son frère.

Les fidèles accourant de toute part et en foule, remplirent chaque jour l'église ; chaque fois, les tertiaires des fraternités du Très-Saint Sacrement se firent honneur d'être présents, nombreux et revêtus de leur costume religieux.

L'attachement sincère et bien connu que la population de Québec a toujours eu pour les enfants de saint François explique déjà sans doute l'affluence des fidèles ; il faut y ajouter pourtant le désir très légitime d'entendre célébrer les louanges du Pauvre d'Assise par des Orateurs de marque tels que le Révérend Père M. Tamisier de la Compagnie de Jésus, le T. R. P. Colomban Ministre Provincial des Franciscains, et le T. R. P. Hage vicaire général des Dominicains. Leurs discours méritent plus qu'une simple analyse, aussi vont-ils incessamment avoir les honneurs de l'impression ; nous en donnons ici toutefois les idées principales.

La présence dans l'antique et catholique cité de Québec des Pères du premier Concile Plénier Canadien, n'a pas peu contribué au succès de nos fêtes. Plusieurs évêques et Son Excellence le Délégué apostolique lui-même ont daigné nous consacrer une partie de leur temps, nous honorer de leur visite, et donner par leur présence un éclat incomparable à nos cérémonies.

Chacun des trois jours du triduum il y eut messe solennelle le matin, sermon de circonstance et salut solennel du Très Saint Sacrement le soir.

Le premier jour du triduum la messe fut chantée par le R. Père Gardien. Sa Grandeur Mgr Legal, évêque de Saint Albert, présida l'exercice du soir, assisté du R. Père Leduc, O. M. I., vicaire général du même diocèse, et du R. Père Bernier, théologien de Sa Grandeur au Concile. L'Orateur, le R. Père Tamisier, esquissa en traits forts et précis les saintes folies de l'amour en Dieu lui-même et nous montra comment et jusqu'à quel degré éminent François d'Assise avait éprouvé les ardeurs consumantes de ce même amour et en avait connu les sublimes excès.

La messe solennelle du 2^e jour, dimanche, 3 octobre, fut chantée par le T. R. Père Colomban, ministre Provincial. Le soir, nous eûmes l'insigne honneur de recevoir Mgr Donat Sbarretti, Délégué apostolique. Son Excellence présida le deuxième exercice du triduum, assisté de deux de nos Pères. La cérémonie fut encore rehaussée par la présence de Sa Grandeur Mgr Archambault, évêque de Joliette, de Mgr Sinnott, secrétaire de Son Excellence, de Mgr Rouleau, Principal de l'Ecole Normale Laval, du R. Père Bruno-Doerfler, Prieur des Bénédictins de Munster, Saskatchewan, et des RR. PP. A. Valiquette et Jacob, O. M. I. de Saint-Sauveur.

L'orateur, le T. R. Père Colombar, nous énuméra, dans une étude très élaborée, d'une part les services rendus à l'Eglise par François et ses trois Ordres, et, d'autre part, les services rendus à François et à sa triple famille par l'Eglise. La première partie de ce discours est un commentaire aussi éloquent qu'exact de la lettre écrite le 25 avril dernier, par Sa Sainteté Pie X, au Général de l'Ordre, à l'occasion du VII^e centenaire. La présence du Délégué apostolique inspira à l'orateur une déclaration solennelle de respect, d'amour et de soumission au Souverain Pontife, déclaration bien conforme aux traditions de l'Ordre. Désignant Son Excellence : « Par son représentant, s'écria le T. Révérend Père, c'est le Pape lui-même qui est venu au milieu de nous. Et comment lui témoigner la reconnaissance de nos frères et de tout ce peuple ? En protestant du respect, de l'amour, de la soumission filiale que nous avons tous envers l'auguste personne de notre Bien Aimé Pape Pie X. »

L'orateur ayant terminé son discours en implorant la bénédiction apostolique pour tous les fidèles, Son Excellence accorda à l'assistance le bienfait de la Bénédiction Papale.

Le lendemain, 4 octobre, était la fête de saint François. Selon la coutume religieusement gardée depuis sept siècles les fils de saint Dominique vinrent présider les offices liturgiques chez les fils de saint François. Il est toujours agréable aux membres des deux Ordres de renouveler publiquement, deux fois dans l'année, le baiser de leurs illustres fondateurs. Mais en cette circonstance du VII^e centenaire de l'Ordre Séraphique, la visite des fils de Dominique aux fils du Pauvre d'Assise, a revêtu un caractère plus solennel, et le pacte qui les unit a été comme renouvelé, les liens d'une fraternelle charité encore plus resserrés. En cette circonstance au début du remarquable discours qu'il prononça le soir de ce troisième jour du triduum, le T. R. Père Hage a redit en les faisant siennes les paroles pleines de sincère dilection que le Maître Général des Frères Prêcheurs a adressées au Ministre Général des Frères Mineurs, le 31 mai dernier ; puis il s'est écrié avec force et conviction, en s'adressant aux Franciscains : « Avec mon Père en Dieu et mon Supérieur hiérarchique, je veux ajouter cette parole qui est une constatation du passé, une affirmation du présent, une certitude de l'avenir : Frères nous sommes, Frères nous voulons demeurer. »

Le soir Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, nous fit l'hon-

neur de présider la clôture du triduum et la cérémonie appelée «*Transitus.*» Monseigneur Pascal, évêque de Prince-Albert était aussi présent, ainsi que le T. R. Père Dom Antoine abbé mitré d'Oka, les TT. RR. PP. Hage et Rouleau Dominicains, Messieurs les abbés Decelles et Daoust, théologien et secrétaire de Mgr de Saint-Hyacinthe.

Le Très Rév. Père Hage prononça le très beau discours dont nous avons cité un passage plus haut. L'éloquent prédicateur célébra la salutaire et prodigieuse influence exercée dans l'Eglise par l'œuvre de saint François, par sa triple famille, influence produite d'abord par la multitude d'âmes qui ont embrassé la vie franciscaine, grâce du nombre accordée à François comme autrefois aux Patriarches, produite en deuxième lieu par une règle religieusement observée, une discipline exactement maintenue, un esprit toujours identique à lui-même, l'esprit du fondateur ; produite en troisième lieu par le zèle apostolique des Frères Mineurs. Après avoir rappelé que saint François avait voulu fonder un Ordre Apostolique, l'orateur nous a conduits sur toutes les plages et dans tous les pays et nous y a montré le Franciscain apôtre. A côté du Frère Mineur, portant partout la parole de l'Evangile, le T. R. Père a placé le tertiaire franciscain, et a montré l'immense influence exercée par cette œuvre admirable qui est le Tiers-Ordre de saint François.

Après ce discours, fort goûté par l'auditoire, le T. R. P. Colom-ban, ministre Provincial, donna la bénédiction papale, accordée par Pie X à l'occasion du VII^e centenaire.

Le salut solennel du T. S. Sacrement, la cérémonie du *Transitus*, et la vénération de la relique de N. P. saint François terminèrent cette belle journée et les belles fêtes du triduum.

O.

TROIS-RIVIÈRES

Aux Trois-Rivières, nos fêtes ne pouvaient avoir l'éclat de celles que célébraient Québec et Montréal. Toutefois la chapelle romane du couvent s'était gracieusement revêtue d'ornements sobres et festivaux. Aucun décor ne valait la foule pieuse

qui tous les soirs, durant le triduum vint demander à Jésus Hostie de bénir le premier Ordre franciscain et de lui donner comme par les sept siècles écoulés la grâce de faire les grandes choses que réclament sa gloire et le salut des âmes.

Le 4 octobre fête du Séraphique Père et troisième jour de ce triduum d'action de grâces et de prières, avant que le R. P. Mathieu, gardien du couvent, eût présidé la cérémonie du Transitus et donné à une foule considérable la bénédiction du Très Saint Sacrement, le R. P. Germain fit le panégyrique du saint Fondateur. Le Révérend Père nous montra comment et par quels moyens saint François parvint à cette séraphique charité qui lui donne une place à part dans la glorieuse série des saints.

Puissent tous ces bienfaits du Ciel nous faire dire avec l'apôtre Saint Paul (Rom. VIII) « Je suis certain qu'aucun objet créé ne peut me séparer de l'amour de Dieu » : puisse enfin la très forte protection de notre Père Séraphique nous pousser à tant purifier nos cœurs et nos vies, qu'elles soient — comme la sienne — un long et fécond acte d'amour, et d'amour séraphique !

G.



AVIS

Nous rappelons à nos abonnés, lecteurs et correspondants qu'ils doivent s'adresser pour tout ce qui concerne la RÉDACTION (*communications, recommandations, actions de grâces, etc...*) A LA DIRECTION DE LA REVUE. 964 rue Dorchester Ouest, Montréal et pour les ABONNEMENTS (*demandes, paiements etc.*) à M. L. E. DESMARAIS, 19 rue Notre Dame Ouest, Montréal.





Fleurs Séraphiques

La Bienheureuse Marguerite de Lorraine



LE procès canonique pour la reconnaissance du culte de cette royale Clarisse ayant été ouvert à l'évêché de Sées et se poursuivant par les soins de l'évêque de cette ville et du R. P. Paolini, postulateur de l'Ordre franciscain, nous croyons intéresser nos fidèles lecteurs en publiant cette notice biographique, due à la plume autorisée du R. P. Ubald, d'Alençon, capucin.

Marguerite naquit en 1463, au château de Vaudémont en Lorraine. Par sa mère Yolande d'Anjou, fille du bon roi René, elle descendait de la race de saint Louis et se trouvait parente avec sainte Elisabeth de Hongrie.

Par ses enfants, elle deviendra l'aïeule d'Henri IV.

Marguerite laissée orpheline à la fleur de l'âge fut élevée chez son aïeul à la joyeuse cour d'Aix en Provence.

L'âme de la petite enfant, nous dit-on, s'épanouissait comme une douce fleur toute embaumée de parfums délicieux au milieu des exemples d'une vie simple comme au milieu des exercices de la vie chrétienne. La *Vie des Saints* était l'aliment que recherchait son esprit, et l'histoire des solitaires d'Egypte lui inspirait un tel amour pour la vie retirée qu'un jour, pour imiter les ermites, elle s'enfonça avec ses jeunes compagnes dans un bois où sa gouvernante la retrouva plongée dans la prière.

Comment ne pas croire aussi qu'elle puisa dans les leçons de son grand-père un véhément amour pour la Passion de Jésus-Christ ? Les pensées, les œuvres de René d'Anjou nous prouvent que l'esprit de ce monarque était imbu du souvenir des souffrances de notre

divin Sauveur et c'est bien improbable qu'il n'ait pas formé l'âme de sa petite fille dans ce même culte sanctificateur.

En 1480, René d'Anjou meurt et Marguerite est reconduite en Lorraine auprès de son frère. En 1488, elle épouse René, duc d'Alençon, dont elle eut un fils et deux filles. Elle devint veuve dès 1492.

Marguerite, à son arrivée dans les domaines de son époux, trouva le pays dans un grand désordre, reflet de l'état où gémissait la France entière : finances surchargées, justice négligée, droits des sujets méconnus. S'inspirant des principes surnaturels de la foi, de la vérité et de la justice, elle porta remède à ce triste état de chose. De cette manière, elle s'attacha le cœur de son mari et de ses sujets : aussi tout le monde l'appelait-il la *sainte duchesse*.

La douleur de son précoce veuvage, elle ne trouva à l'apaiser que dans une piété plus forte. Elle méprisa plus que jamais les vanités du monde, et se voua aux exercices de piété et aux œuvres de miséricorde. Nuit et jour, avec ferveur, elle s'adonnait à l'oraison.

Dès 1488, d'accord avec son mari, elle avait fondé à LaFlèche le couvent des Observants. En 1496, elle établit les religieuses Clarisses à l'*Ave Maria* d'Alençon et fit consacrer leur église le 11 août 1499. Vers la même époque elle fait venir à Mortagne, dans le Perche, des religieuses qui embrassèrent la règle du second Ordre franciscain en 1521. Deux autres villes, Château-Gontier en 1507 et Argentan en 1517, reçurent également dans leurs territoires des religieuses franciscaines envoyées par Marguerite d'Alençon. C'est en ce dernier monastère que notre Bienheureuse entra, et qu'elle fut tout d'abord Tertiaire, puis Clarisse. C'est aussi là qu'elle mourut le 2 novembre 1521, laissant au cœur de tous grand renom de sainteté et non moins magnifique exemple de vertu.

Elle avait exprimé le désir d'être inhumée comme une simple religieuse, sans distinction aucune. Son corps fut cependant enseveli dans un caveau entre le chapitre des religieuses et le maître-autel, au côté de l'épître, le 19 novembre, fête de sainte Elisabeth.

« Tout étant disposé pour la cérémonie des funérailles, dit l'abbé Laurent, les duchesses d'Alençon et de Vendôme se rendirent à Argentan pour le service funèbre... L'office fut célébré par les Pères de l'Observance du couvent de Sées qui étaient venus se joindre au Père confesseur du couvent d'Argentan. Ces religieux entrèrent

dans le cloître pour transporter le corps dans le caveau ; le cercueil de plomb, enveloppé d'un autre cercueil de bois, sans épitaphe ni inscription, fut placé sur un gril de fer. Le cœur de la princesse fut enfermé dans une petite boîte de plomb et déposé dans le cercueil qui contenait le corps. »

L'amour et la reconnaissance que les habitants du pays et les religieuses avaient témoigné à Marguerite de Lorraine durant sa vie, se changèrent en vénération et en culte après sa mort. On allait prier sur son tombeau et un fait vint accroître ce mouvement de piété : l'ouverture du tombeau en 1562. Le corps de la princesse fut retrouvé intact et « aussi traitable » que si elle eût dormi.

Plusieurs personnages puissants, des membres de la famille de Lorraine, des supérieurs de l'Observance, voulurent s'édifier de ce spectacle et descendirent à diverses époques au tombeau de la Bienheureuse.

Une image de la sainte Clarisse, enfin, fut placée au mur latéral de l'église, au-dessus du tombeau, avec cette inscription :

« Cy gist haute et puissante dame Marguerite de Lorraine, petite fille de René de France, roy de Sicile et d'Aragon ; veuve de René, duc d'Alençon ; mère de Charles, dernier duc d'Alençon et de Françoise d'Alençon, ayeulle d'Henry IV ; fondatrice de ce monastère ; qui prit l'habit et fit profession de la Règle en 1520 et décéda le 2 novembre 1521, âgée de 58 ans, comblée de mérites et de plusieurs miracles. Son corps restant entier l'a déclaré béate par une odeur suave. »

« Sainte Dame, priez pour nous ! »

Quoi d'étonnant alors si l'évêque du diocèse lui-même recourait à Marguerite de Lorraine dans les calamités publiques, et s'il présentait en 1624 au roi Louis XIII et à la reine Anne d'Autriche, un mémoire sur la vérité des miracles opérés par la Bienheureuse ?

Le roi, à son tour, présenta une supplique au Pape Urbain VIII pour qu'il la plaçât au nombre des saints ; mais les troubles des temps empêchèrent la réalisation de ce pieux désir.

A la Révolution, les Clarisses d'Alençon furent dispersées, leurs biens vendus, et leur église profanée. Mais l'évêque constitutionnel de l'Orne, pour répondre aux désirs des habitants d'Argentan, ordonna que le corps de la princesse serait solennellement transporté dans l'église de Saint-Germain et il voulut présider lui-même

la cérémonie, revêtu des habits pontificaux et entouré de tous les prêtres assermentés des environs. Cette translation eut lieu le samedi 10 novembre 1792. Elle attira une foule immense de peuple : la garde nationale avait pris les armes ; ce n'était qu'une exclamation de toutes parts à la vue du cercueil : *Voilà le corps de la Bienheureuse qui passe !* Dès le matin, le cercueil fut ouvert. Le corps fut trouvé décomposé en une liqueur épaisse qui exhalait une odeur agréable. La boîte qui contenait le cœur fut ouverte et la précieuse relique montrée au peuple qui y fit toucher des objets de dévotion. On la plaça ensuite au-dessous de l'autel de saint Mansuet.

En 1793, ce cœur put être sauvé et il fut placé en 1803 dans l'église Saint-Germain, dans la chapelle qui se trouve la première à gauche du grand portail, alors sous le vocable de Saint-Eloi et maintenant sous celui de Sainte-Claire.

C'est là que la grâce nous a été donnée de le vénérer plusieurs fois, et de notre propre cœur est alors monté plus d'un désir :

D'abord le désir de remplir tous nos devoirs d'état au milieu des circonstances où nous pouvons, tous et chacun d'entre nous, être placés. C'est parce que la bienheureuse Marguerite de Lorraine fut constamment à la hauteur de sa tâche et de ses obligations qu'elle parvint à la sainteté. Enfant, jeune fille, épouse, mère de famille, souveraine, religieuse, elle n'eut qu'une pensée : accomplir la volonté de Dieu sur elle.

Deuxièmement, elle visa toujours à la perfection. A son exemple, nous devons avoir le même désir ardent. Elle quitte le monde pour se faire Tertiaire, parce qu'elle trouve que ce n'est pas suffisant de fonder et de nourrir des monastères. Elle embrasse ensuite le second Ordre franciscain parce que la vie contemplative rapproche plus de Dieu que la vie mixte de Tertiaire. Nous aussi, ne craignons pas d'écouter la voix de Jésus-Christ qui nous presse à mieux faire toujours, et redisons avec foi cette belle prière à la bienheureuse Marguerite de Lorraine :

« O Bienheureuse Princesse, toi qui par le mépris des richesses et des vains honneurs de la terre, de l'éclat de l'or et du brillant des perles de la couronne terrestre, ô toi qui par tes prières au service du bon Dieu, et par la charité qu'ici-bas, tu exerçais continuellement envers les pauvres malades ; as mérité la couronne de la gloire éternelle ;

qu'il te plaise, ô notre unique tutélaire, par tes saintes intercessions nous mériter les grâces de notre Dieu.

« O sainte Religieuse franciscaine, fais par tes supplications que Dieu nous soit propice, afin que nous recevions soulagement dans nos détresses, patience en nos tribulations, en nos sens un doux et perpétuel apaisement, en nos infirmités une entière et parfaite expiation, et que nous puissions t'en rendre grâces et louange.

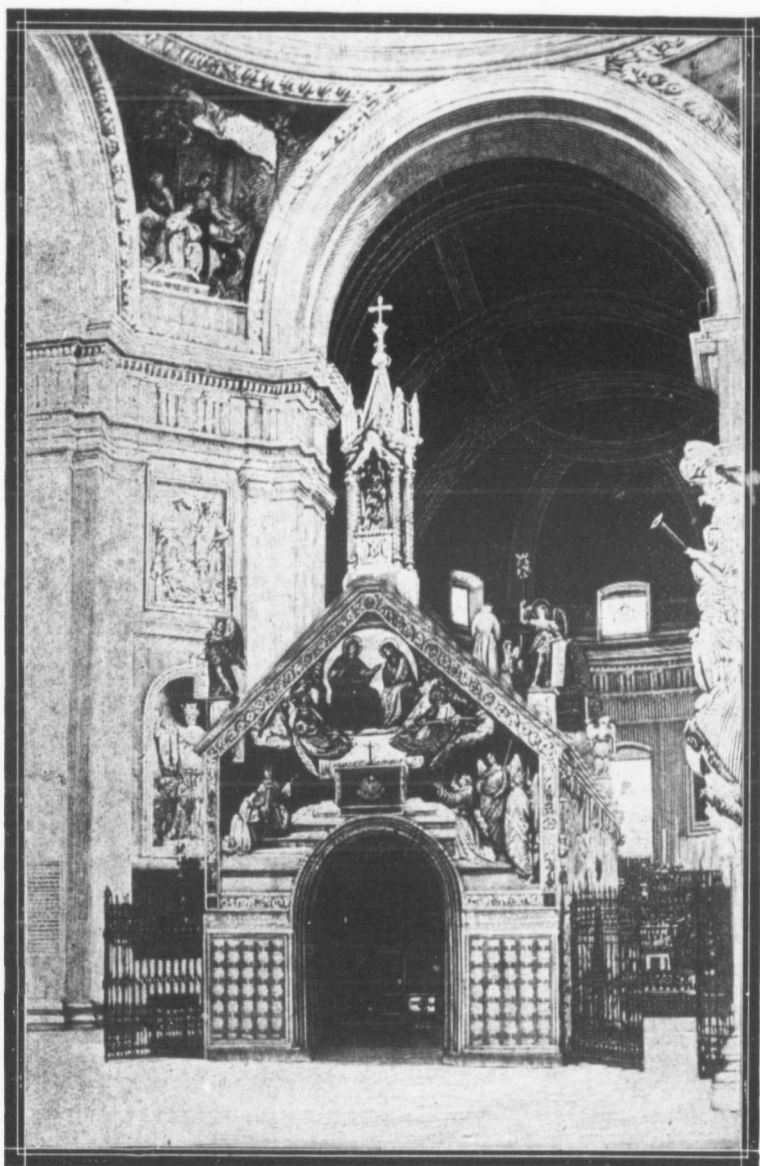
Ainsi-soit-il.



L'ERMITAGE INTÉRIEUR

Pour mieux s'assurer la pratique de la vie intérieure, la bienheureuse Servante du Christ, Sœur Jeanne de Jésus-Marie s'était constitué un petit ermitage. L'âme était la demeure intérieure : le cœur était l'autel. Sur l'autel elle plaçait le divin Sauveur. Deux autels latéraux ornaient ce sanctuaire ; à droite la Reine des Anges au pied de la croix ; à gauche le Séraphique Père Saint François. L'ermite était notre bienheureuse. La clef de la porte était l'oubli de toutes choses temporelles ; le lit pour se reposer, la croix du Seigneur, c'est-à-dire la méditation de la Sainte Passion ; le trou de la serrure était représenté par les cinq plaies du Crucifix. Deux servantes possèdent aussi la clef : l'intelligence qui rappelle à la Servante de Dieu ses obligations, et la volonté qui la stimule à l'amour divin et au détachement extérieur. La mémoire enfin est le marteau de la porte qui par ses coups réveille l'âme et l'exhorte sans cesse à bien faire. La cellule est entourée d'une forte muraille, le bon propos de mourir plutôt que d'irriter le Seigneur. Une horloge marquant les quarts fait penser à la brièveté de la vie, et à la nécessité de ne rien négliger dans le service du bon Maître. La lampe toujours allumée est alimentée par l'huile de l'amour du bien, la foi est la mèche qui brûle, et la charité ou l'amour de Dieu en est la flamme. C'est là, dit la bienheureuse Vierge, c'est là que le Seigneur m'a recommandé de séjourner et d'écouler ma vie. Il désire encore qu'autour de mon ermitage je possède un petit jardin où je puisse cultiver les fleurs de l'humilité, de l'obéissance, de la charité, de la pauvreté, de l'attention et du détachement des créatures ; car toute mon espérance doit être en lui seul.

1.
ob. 211.
-204/116'



LE SANCTUAIRE DE LA PORTIONCULE
DANS LA BASILIQUE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES—ASSISE



Sainte-Marie-des-Anges

Qu'il fait bon prier, en ta noble enceinte,
Antique chapelle où François veilla,
Où, venant à lui, la Vierge très sainte
Vit son grand amour et s'émerveilla !

Remontée au ciel, chaque soir encore,
Elle entend les vœux des pieux Mineurs,
Sur un air ancien et d'un ton sonore,
Qui reedit sans fin, ses divins honneurs.

Plus d'un pleur y coule, auquel on n'a garde,
Car c'est de bonheur, tant l'âme est en paix,
Dans ce doux abri, sous la sauvegarde
De Dieu, de sa Mère, et loin des forfaits.

Comment te quitter, ô Portioncule !
O ! Baiser tes murs toujours si parlants
Où comme autrefois un écho module
Des célestes chœurs les chants consolants !

O ! Leurs souvenirs sont idyle ou rêve !
Et le cœur s'emplit d'un penser nouveau
Qui le réjouit, l'enflamme et l'élève :
Marie est ici ! Que son trône est beau !

*D'après le P. SAMUEL, O. F. M.
(Le Mont Alverne)*



LES ANCIENS RECOLLETS

LE PÈRE JEAN D'OLBEAU

SA DOCTRINE (*Suite*)

LE Père d'Olbeau, dans ses lettres à la pieuse servante de Dieu, Anne de Pichery, revient souvent sur un même sujet, celui de la souffrance, souffrance intérieure, souffrance corporelle, croix des épreuves de la vie, croix beaucoup plus lourde des peines intérieures : la raison en est, avons-nous dit déjà, que sa sainte pénitente marcha longtemps par la voie du Calvaire. Son sage directeur voulut lui apprendre à apprécier le trésor de la souffrance, et lui révéler les grands bienfaits de la croix ; aujourd'hui encore ses conseils sur la manière d'envisager la souffrance, ses élévations sur le mystère de la Croix, peuvent être utiles à bien des âmes que Dieu dans son amour visite par l'épreuve.

« Remarquez, dit le Père d'Olbeau, que la croix a son écorce et sa moelle, son extérieur et son intérieur. L'écorce ou l'extérieur de la croix est tout ce qui fait de la peine extérieurement ; la moelle ou l'intérieur est le délaissement et l'abandonnement intérieur pur et sans mélange d'appui et de consolation, joint à un acte simple, doux et tranquille de la volonté supérieure, par lequel elle renonce à ce qui lui est personnel et s'abandonne entièrement à Dieu pour le temps et pour l'éternité, en tout ce qui lui plaira, ne voulant ni lumière, ni affection, ni sentiment, qu'autant qu'il l'aura pour agréable.

« Cette croix intérieure n'est jamais sans un haut degré d'amour et de charité d'autant plus pur que nous le connaissons moins.

C'est assez que Dieu le sache et le connaisse. Ce que nous pouvons en apercevoir est souvent une occasion d'amour-propre qui se recherche en tout, et même dans les choses les plus saintes et les plus parfaites.

« A mesure que nos croix augmentent, l'amour augmente aussi ; ces deux choses ne vont jamais l'une sans l'autre, tellement que l'une cause l'autre, la foment et l'augmente réciproquement, et l'une sans l'autre est suspecte et insupportable. Le véritable amour donne des forces pour porter utilement la croix, et la croix augmente l'amour. L'amour se dilate en la croix, comme le feu dans les épines, et la rend douce et désirable. Cet acte intérieur par lequel l'âme accepte volontiers tout ce qui lui répugne et fait peine et se soumet à la croix avec une humble, simple et tranquille obéissance (bien que cet acte ne soit pas sensible ni connu à l'âme qui le pratique), cet acte est d'un tel mérite que les saints docteurs le préfèrent à ce que l'on pourrait faire extérieurement, comme jeûner tous les jours, donner tout son bien aux pauvres et mourir même attaché réellement à la croix avec Jésus Christ. . . »

« Notre-Seigneur n'a point coutume d'élever les âmes à une haute et parfaite vertu, sinon par le moyen des souffrances et principalement des intérieures comme sont les vôtres. J'estime que vos peines sont la plus grande grâce que Dieu vous ait jamais faite et si j'avais à choisir d'elles ou des autres faveurs que vous avez reçues abondamment de sa main libérale et amoureuse, je prendrais sans doute les peines.

« Une grande sainte étant interrogée par quels moyens elle était arrivée à une si haute perfection, dit qu'elle n'avait jamais tant souffert qu'elle n'eût désiré de souffrir encore davantage et qu'elle s'estimait indigne de telles grâces. Il n'y a point de plus grande gloire au monde que d'imiter le Sauveur en ses vertus, dont la principale est la souffrance sans consolation. Qui ne souffrirait lorsqu'on est consolé ? Mais être fidèle et souffrir, lorsque Notre-Seigneur semble nous délaisser, c'est ce qui n'appartient qu'aux âmes choisies et à ses fidèles épouses. Que les autres aiment les grâces et les douceurs de Jésus ; pour nous, nous ne devons aimer et chérir que lui, et encore plus sur le Calvaire que sur le Thabor.

« La vertu qui n'est point exercée ni cultivée par les peines est fort suspecte et dangereuse. Lorsque nos exercices de vertu nous

plaisent moins, ils plaisent davantage à Dieu, car il y a plus du sien et moins du nôtre.

« Un grand saint a dit que les peines sont comme un anneau avec lequel notre bon Jésus fiance nos âmes qui accompliront le mariage au ciel.

« Notre-Seigneur révéla à sainte Gertrude que comme l'anneau que donne un jeune homme à une jeune fille est un signe assuré qu'il la fiance, qu'il l'aime et veut l'épouser, ainsi les peines et afflictions sont une marque certaine que Jésus-Christ nous chérit et nous veut unir pour jamais avec lui dans le ciel d'un lien indissoluble. Notre-Seigneur, par le prophète Isaïe, dit qu'il nous couronnera de tribulation. Vous savez que la couronne est une marque d'honneur ; c'est donc pour nous faire connaître le grand honneur qu'il y a de goûter les afflictions... »

« Ne soyez donc pas surprise de tout ce que vous avez souffert jusqu'ici, mais réjouissez-vous-en au contraire comme de faveurs très grandes et très particulières de Dieu... Si quelque pauvre homme allait demander l'aumône à la porte d'un grand seigneur et qu'on le chargeât de richesses, d'or, de pierreries, aurait-il raison de se plaindre de la peine qu'il aurait à les porter ! Non, sans doute. Vous en avez moins encore de vous plaindre de ce que Jésus-Christ vous fait part et vous charge ou plutôt vous accable de ses douleurs et de ses angosises, ce qu'il a le plus aimé en ce monde et ce qui vous rendra bienheureuse dans le ciel.

« Vous désirez la charité et l'amour de Notre-Seigneur, la souffrance est le plus court et le plus sûr moyen de l'obtenir. L'on n'a rien pour rien et ce qui vaut beaucoup coûte beaucoup. L'amour de Dieu et la perfection étant des choses si hautes et si précieuses, il est bien juste que vous n'omettiez rien pour les obtenir. Plus vous endurez en ce monde, plus vous aimerez Dieu dans le ciel et en jouirez plus parfaitement. Ne vous laissez pas de porter ici-bas la croix du Sauveur puisque vous désirez avec tant d'ardeur de jouir de lui en l'autre vie.

« Que vous êtes heureuse de ressembler en ce monde à Jésus-Christ pauvre, méprisé et crucifié. Il vaut mieux souffrir pour Dieu que de jouir de Dieu, parce que comme dit Notre-Seigneur en l'Evangile, il vaut mieux donner que recevoir. Or lorsque nous jouirons de Dieu nous ne ferons plus que recevoir, et en souffrant

ici-bas, nous lui offrons et donnons tout ce que nous avons de meilleur.

« De plus nous ne sommes pas en cette vie pour jouir des plaisirs, mais pour endurer et porter notre croix. Dites donc avec saint Paul : A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de Jésus-Christ, afin que sa vertu habite et demeure en moi. Non, je ne veux me réjouir que dans mes infirmités : c'est la livrée des enfants de Dieu. Dites avec sainte Thérèse : ou mourir ou souffrir ; ou encore mieux : souffrir tant que notre bon Jésus voudra, et mourir quand il lui plaira.

« Quelque grandes que soient vos peines, ne vous laissez pas de les porter. Plus elles sont grandes, plus elles valent. Ce n'est rien en comparaison de ce que nos péchés ont mérité. Si nous étions en Purgatoire nous endurerions beaucoup davantage et ne mériterions rien, ni ne croîtrions point pour cela en vertus, comme nous faisons en cette vie, où, tout ensemble, nous satisfaisons et méritons.

« Ne vous ennuyez pas de souffrir ; vous savez qu'il n'y a point de moyen plus court ni plus assuré d'arriver à Dieu. Nous n'avons rien sans peine en ce monde. Il faut mourir pour vivre. Si le grain de froment ne pourrit en terre, il ne fructifie point, non plus que nous ne croissons point en vertu qu'en mourant à nous-mêmes et à toutes les choses créées . . .

« De plus comme Dieu est si haut et si parfait et nous si bas et si misérables, ce n'est pas merveille, que pour nous unir et nous transformer en lui il faille tant et de si rudes purgations. C'est peut-être ce que veut dire Notre-Seigneur quand il nous enseigne que le chemin qui conduit à la vie est étroit et qu'il y en a peu qui le trouvent. Il faut pourtant prendre courage et nous appuyer, non sur nos forces, mais sur le secours de notre bon Jésus . . .

« L'Écriture Sainte dit que toutes les eaux des afflictions ne sauraient éteindre la charité. En effet le véritable amour tourne tout en amour. Je désire que votre cœur soit comme une fournaise d'amour qui s'embrase davantage par les souffrances et les délaissements que Dieu vous envoie. »

(à suivre.)

FR. ODORIC.-M
O. F. M.



Chronique franciscaine

CANADA

Montréal. Fraternité Saint-Antoine

NOTRE fraternité a suivi du 4 au 12 septembre les exercices de la retraite annuelle prêchée par les RR. PP. Raymond, Gardien du Couvent de Montréal, et Amé, notre bon et dévoué Directeur. L'assistance aux réunions a témoigné et de l'intérêt qu'ont su entretenir en nous les deux zélés Pères, et de la ferveur de nos sœurs. A l'issue de la visite canonique, les élections ont eu lieu et le Discrettoire a été constitué comme il suit :

Supérieure : Mde G. Beaupré ; Assistante : Mde L. Pepin ; Maîtresse des novices : Mde A. Dinelle ; Sous-maîtresse : Mlle Georgiana Jeannotte ; Trésorière : Mde J. Chevalier ; Secrétaire : Mde Tarc. Dagenais ; Discrètes : Mdes Ch. Bédard, Ovila Dufaure, N. Contant, Alf. Brunet, H. Gauthier, H. Desautels, L. Léonard, G. Pujoy, S. Gervais, Th. McLeod, F. Charbonneau, L. Lord, Alf. Robillard, F. Larchevêque, Z. Gascon, Fr. Gobeil, Ol. Hébert, D. Barrette, Cél. Brunet, Fréd. Collin, H. Marineau, Mlle El. Archambault, Mlle Jos. Couture.

Fraternité Notre-Dame des Anges

LE 12 septembre s'ouvrait dans la chapelle de Notre-Dame des Anges, la retraite annuelle et la Visite des Sœurs de cette Fraternité, l'assistance nombreuse et recueillie prouva hautement que ces jours de grâces et de bénédictions étaient impatiemment attendus par nos âmes désireuses de retremper leurs forces dans la prière et le recueillement.

Le Révérend Père Gardien et le Révérend Père Amé en furent les prédicateurs, et avec le zèle et le dévouement que nous leur connaissons, ils s'efforcèrent de faire naître dans nos cœurs de grands désirs de perfection.

Leurs efforts, espérons-le, n'auront pas été inutiles ; bénis par la Vierge Immaculée et Saint François, ils porteront dans nos âmes des fruits abondants de sanctification.

La communion générale clôtura ces exercices, qui laisseront aux Tertiaires de Notre-Dame des Anges, le bienfaisant souvenir de leurs pures joies.

Sr Secrétaire

Retraite des Frères du Tiers-Ordre

PRÈS avoir prêché ensemble et successivement la retraite annuelle à nos sœurs des Fraternités de saint Antoine et de Notre-Dame des Anges, les RR. PP. Raymond et Amé ont donné simultanément les mêmes exercices aux Frères. Le premier à la Fraternité de Saint François d'Assise (église conventuelle, rue Dorchester) le second à la Fraternité de saint Joseph (chapelle Notre-Dame des Anges). De part et d'autre les exercices, bien suivis, se sont terminés le samedi 2 octobre par une réunion où eurent lieu les prises d'habit et par une réunion générale le lundi 4 octobre, dans l'église des Pères. A cette séance de clôture les novices qui avaient achevé leur année de probation furent admis à la profession.

Pèlerinage des Tertiaires de Montréal au Cap de la Madeleine.

SEIZE cent cinquante pèlerins ; trois trains accomplissant leur trajet sans encombre sans accident ni retard ; une température idéale de septembre ensoleillé ; la ferveur, la joie et l'animation dans toutes les âmes ; voilà le souvenir que nous laisse le pèlerinage du 19 septembre 1909 à Notre-Dame du Rosaire.

Arrivés de bonne heure au Sanctuaire, il y eut un moment de presse : sept cents pèlerins venus de Québec, autant et plus de la Vallée du Saint-Maurice nous avaient précédés, et il fallut un peu de bonne volonté pour accéder à la Sainte Table avec patience, et assister à la sainte Messe. Enfin on y arrive. Et déjà le Chemin de la Croix commence, nous conduisant d'émotions en émotions sur les traces sanglantes du Sauveur. Nous eûmes d'ailleurs tout le temps de faire nos dévotions en attendant le départ puisque notre pèlerinage demeura le dernier, maître du terrain.

Que la procession, malgré les ardeurs d'un soleil estival, est imposante sur cette magnifique esplanade ; elle a plus l'air d'un immense anneau que d'un cortège ! Mais elle parvient à se loger dans le Sanctuaire et son annexe où la bénédiction du Saint Sacrement couronne notre journée.

Et le retour qui s'effectue rapidement, nous laisse tous disposés à recommencer l'année prochaine.

Trois-Rivières. Visite de la Fraternité des Frères

A partir du mercredi 29 septembre les frères du Tiers-Ordre eurent leur visite canonique. Avec une générosité et un zèle digne de tout éloge nos bons frères surent montrer au R. P. Germain-Marie, leur

Visiteur, qu'ils sont les amis de la vérité dite sans détour comme sans flatterie.

Qu'il était suave tous les jours de voir en plein jour et la glorieuse mission de Saint François ; et en quoi consiste la sainteté personnelle du Tertiaire ! Puis, quelle ne fut pas notre surprise de nous entendre dire qu'un tertiaire doit être l'homme aux 7 bases solides : armé de foi, d'espérance, de charité jointes à la justice la plus intègre, à la force la plus courageuse, à la prudence la plus évangélique, à la tempérance la plus austère. Avec ces armes, que le tertiaire avance : au bureau, à l'atelier, à l'office, partout *il sera le plus estimé ; car partout il agira en fils de l'Évangile*. Dans le sanctuaire de la Famille, il sera l'époux incomparable et le père sans faiblesse, à la mode de saint Louis roi de France. — Enfin citoyen et électeur, partout et toujours, le Christ sera sa vie, sa lumière, sa force ; afin que partout, par ses exemples et son zèle, le Règne de Dieu arrive et sa volonté se fasse !

Et pour nous montrer que cette glorieuse mission ressort du but rêvé par saint François en fondant son troisième Ordre, le P. Visiteur termina sa visite par l'histoire de notre Ordre, 1221 à 1909. Voici près de 7 siècles que le Tiers-Ordre existe : il a sa galerie de tableaux : il a ses annales : allons y voir les figures les plus suaves comme les plus mâles. Là les pourpres du martyre relèvent les blanches splendeurs de la virginité. Là l'épée des braves qui ont sué et peiné pour toutes les grandes causes, se croise et se mêle avec les disciplines des pénitents qui ont versé les larmes du repentir. Là la charité, le zèle, l'humilité abondent. Oh Dieu, qu'il fait bon être les frères de tant de héros : mais comme il faut bien observer la Règle, pour ne pas être leurs successeurs dégénérés et amoindris ! Noblesse oblige !

La clôture se fit le 4 octobre à la chapelle de nos Pères en même temps que la clôture du Triduum en l'honneur du VII^e Centenaire de l'Ordre. Cérémonie inoubliable bien propre à nous confirmer dans nos bonnes résolutions.

Un frère

Québec. Fraternité Saint-Sauveur

DIMANCHE, 26 sept. à 2 hrs, avait lieu à Lourdes, l'ouverture de la visite pour les Tertiaires de la Fraternité de Saint-Sauveur.

Le but de la visite fut d'abord expliqué par le R. P. Justin O. F. M. Puis ce bon Père nous donne chaque soir et d'une manière toujours pieuse et entraînant, des instructions sur le rôle du Tiers-Ordre dans le monde : 1. Introduire, restaurer ou maintenir l'esprit chrétien dans la société. 2. Le bien que le T. O. a fait à la société dissolue du XIII^e siècle ruinée par les désordres dans l'intelligence, dans le cœur et la chair de l'homme. 3. Le bien que ce même Ordre peut produire dans la

société anémiée du XX^e siècle, telles furent les grandes lignes de cette retraite qui nous exposa en détail le rôle du Tiers-Ordre dans l'esprit chrétien ou l'esprit de foi, de charité, de pénitence, de mortification et d'abnégation, ainsi que dans ses rapports avec l'esprit paroissial. Le manque d'espace nous force d'être court.

La retraite devant durer 9 jours, nous a procuré le bonheur de faire, en famille, la neuvaine de saint François ; les exercices se sont terminés à la fête du Séraphique Père par une cérémonie de profession et de rénovation de profession, comme il s'en voit rarement, tant on sentait que les tertiaires, présents en si grand nombre, ne formaient, tels les premiers chrétiens, qu'un cœur et qu'une âme.

Il faut dire que rien n'avait été négligé pour arriver à ce résultat : dévouement discret mais généreux du R. P. A. Valiquet O. M. T. directeur, charitables exhortations du R. P. Justin ; panégyrique admirable de saint François par le R. P. Ignace-Marie.

Que Dieu les bénisse tous et conserve parmi nous l'esprit de notre séraphique Père!

O. F. Secrétaire

Saint-Joseph de Lévis

LES deux Fraternités de Saint-Joseph de Lévis ont eu leur visite canonique du 7 au 12 septembre. Les Tertiaires en ont profité pour se retremper dans l'esprit de saint François. Ils écoutèrent avec une religieuse attention les explications de la Règle que leur donnait le R. P. Xavier visiteur qui s'efforça de mieux leur faire connaître les devoirs des Tertiaires et de leur faire apprécier les avantages spirituels qu'ils retirent du Tiers-Ordre. Aussi à la grande satisfaction du Père Visiteur et de tous les Tertiaires nous avons vu 17 jeunes filles dont 12 Enfants de Marie, entrer dans la famille de saint François. Puisse ce grand Saint inspirer à d'autres jeunes âmes, encore trop craintives, l'heureuse idée de venir se grouper sous sa bannière.

La Fraternité des hommes compte deux nouveaux membres.

Le Dimanche 12 septembre eut lieu sous la conduite du P. Visiteur notre pèlerinage annuel à la Bonne Sainte-Anne qui fut un des plus beaux de la saison. Il y eut chant et musique sur les bateaux. Le soir aux vêpres le R. Père adressa aux Tertiaires et aux fidèles ses encouragements et ses remerciements.

Sr Secrétaire

Fraternité de Bordeaux

CETTE prospère petite fraternité a joui du bienfait de la Sainte Visite au cours d'un triduum Eucharistique qui fut prêché par le Rév. P. Cyprien, O. F. M.

Ses enseignements sages et pratiques furent très goûtés et ils porte-

ront certainement d'heureux fruits de salut, si l'on en juge par le zèle apporté partout à remplir le devoir de la Sainte Visite.

Renouvelées dans la ferveur nous travaillerons avec plus d'ardeur au salut de nos âmes et à l'édification du prochain.

Les élections du discrétore donnèrent le résultat suivant :

Supérieure : Mde V. Nantel ; Assistante : Mde R. Gagnon ; Maîtresse des novices : Mde Ad. Prévost ; Secrétaire : Mde C. J. Roberge ; Discrètes : Mlle C. Gagnon, Mlle G. Major, Mde G. Ménard, Mde L. Saint-Jean ; Infirmière : Mde C. Valiquette.

Sr. Secrétaire

Saint-François-Xavier de Batiscan (1)

DU 28 au 31 août dernier, cette paroisse recevait la Visite d'un Franciscain des Trois Rivières. Il ne s'agissait pas comme autrefois de l'évangélisation proprement dite, telle que la firent avec tant de dévouement les Récollets d'antan. Mais les tertiaires devaient recevoir les avis nécessaires et puiser les grâces pour passer saintement l'année. Ils ne furent pas les seuls. Malgré les travaux, fort édifiant fut le concours des âmes désireuses de bénéficier des dons que saint François élargit à ses enfants ou amis. On ne sera pas surpris de savoir que 15 frères et 38 sœurs prirent l'habit, tandis que 8 faisaient profession. Ce qui porte le nombre des tertiaires à 142. L'an prochain une bonne fraternité d'hommes pourra être formée. En attendant, les sœurs ont élu le discrétore suivant :

Supérieure : Mde Ch. Carignan ; Assistante : Mde Vve T. Cinq-Mars ; Maîtresse de novices : Mde T. Duval ; Discrètes : Mde A. Lahaye, Mde W. Lire, Mde H. Marchand, Mlle B. Duval.

La jeunesse de cette paroisse a rivalisé d'ardeur avec le reste de la population et consolant est le nombre des jeunes gens dans la milice sérapique : " Il fait si bon porter le joug du Seigneur dès sa jeunesse. "

Sainte-Anne des Plaines

LE dimanche, 25 juillet, après l'assemblée mensuelle, les huit novices qui n'avaient pu faire leur profession lors de la visite canonique, ont eu le bonheur de la faire entre les mains de notre cher Directeur. C'est toujours avec une bien douce joie que nous voyons s'accroître notre fraternité. Puisse notre Père Saint François inspirer à beaucoup de bonnes âmes dignes de tout point d'être tertiaires de venir se joindre à nous sous sa bannière.

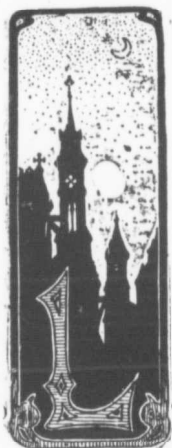
Sr Secrétaire

(1) Par suite d'une erreur, cette notice, qui devait précéder celle que nous avons donnée sur Sainte-Geneviève de Batiscan, p. 503, s'en est trouvée séparée.



EN TERRE-SAINTE

FRANCISCAINS MARTYRS



LE sac d'Alexandrie, en 1365 par le roi de Chypre, Pierre de Lusignan, dit le Valeureux, et les atrocités qui s'ensuivirent, avaient jeté dans l'âme des Musulmans un ferment de colère qui devait aboutir à une vengeance terrible. Etant pour le moment dans l'impossibilité de la satisfaire, ils déchargèrent leur fureur sur les Frères Mineurs de la Palestine qui furent plongés dans d'affreux cachots où la moitié d'entre eux trouvèrent la mort, tandis que les survivants, au bout de trois ans de tortures, eurent la tête tranchée.

Ces innocentes victimes ne tardèrent pas à être remplacées par une nouvelle phalange de missionnaires venus d'Europe ; mais entre temps les Géorgiens s'étaient emparés du Calvaire, les Arméniens du Saint-Sépulcre, et un derviche musulman du tombeau de la Sainte Vierge. Les Frères Mineurs avaient ainsi perdu le fruit de leurs travaux de plus d'un siècle ; mais sans se décourager ils se remirent à l'œuvre de reconstruction de leurs sanctuaires et de leur famille religieuse, paraissant avoir oublié leurs désastres.

Le musulman, lui, n'avait rien oublié de son humiliation ni de sa haine, et s'était de longue main préparé à la revanche

Le sultan Cheyck Mamouth fondit un jour à l'improviste sur l'île de Chypre qu'il mit à feu et à sang, démantelant les cités de Paphos

et de Limassol, n'épargnant personne, pas même les Franciscains qu'il passa au fil de l'épée et dont il brûla le couvent. Peu d'années après, en 1425, Boursai ech-Cherief Seif-ed-dyn renouvela les horreurs de l'invasion, s'empara de Nicosie, massacra tous les religieux du grand couvent franciscain, et emmena en Egypte le roi Jean II, fait prisonnier avec la fleur de la noblesse. Ce fut dans ce retour triomphant qu'il rencontra et captura un vaisseau vénitien et fit périr dans les tourments les 25 missionnaires franciscains que ce navire portait en Palestine.

Cependant en 1441, ayant appris que des préparatifs pour une nouvelle croisade se faisaient en Europe, le sultan résolut d'exterminer tous les chrétiens résidant dans ses états. A Jérusalem, les religieux, sauf quelques-uns qui réussirent à s'échapper, furent mis à mort ; partout les chrétiens furent traqués comme des bêtes fauves, les croix et les statues furent brisées, les images déchirées, les églises et les sanctuaires profanés.

A la nouvelle de cette persécution l'empereur d'Ethiopie, Prêtre-Jean, ému et indigné, envoya un ambassadeur au tyran, le menaçant de terribles représailles s'il ne cessait aussitôt sa conduite inhumaine vis-à-vis des chrétiens.

Le plénipotentiaire était un prince très puissant et doué d'un caractère fin et énergique ; après quatre mois de voyage il atteignit le Caire. Prévenu immédiatement de son arrivée, le sultan fit chercher l'ambassadeur avant l'aurore ; mais celui-ci n'admit point cette heure matinale, la considérant comme une atteinte à sa dignité ; au bout de trois jours le sultan ayant abandonné sa prétention, le prince éthiopien parut au palais, suivi d'une suite nombreuse et brillante, présentant de riches présents, entre autres une épée, un bouclier, une armure, un arc et dix flèches, le tout en or.

Après avoir fait au monarque égyptien les saluts et compliments d'usage ainsi que remis les riches présents de l'empereur Jean, l'ambassadeur se redressant majestueusement lui parla ainsi :

« Voici maintenant ce que mon glorieux Maître m'envoie te dire :

« Je sais que tu massacres les chrétiens, que tu ruines leurs églises et les propriétés ; c'est ton prophète qui t'enseigne à rendre le mal pour le mal, doctrine dont je pourrais justement me prévaloir en tirant de toi la vengeance que tu mérites ; mais parce que Jésus-

Christ m'a appris que sans correction préalable on ne doit pas procéder rigoureusement selon la justice, j'ai décidé de t'avertir charitablement, et l'or que je t'apporte est moins un présent qu'un emblème mystérieux de la paix que je t'offre.

« Rends la liberté aux chrétiens que tu tortures, traite les avec bienveillance comme tes sujets, permets leur de rebâtir leurs temples détruits. Si tu le fais, les mosquées qui se trouvent dans mon empire resteront debout. Les musulmans y seront traités avec douceur et l'or que je t'apporte aura toute sa valeur, mais sache qu'il se convertira en fer et en acier, si tu refuses. Je t'écraserai sous d'innombrables armées, car tu ne dois pas ignorer que le moindre de mes vassaux est plus puissant que toi. Je laverai dans le sang sarrasin les injures et les injustices que tu as faites aux chrétiens, il ne te restera plus une mosquée ; je t'enlèverai la Mecque et le tombeau de ce Mahomet que tu adores. Enfin, je détournerai le cours du Nil afin que toi et ton peuple, après avoir souffert les maux de la guerre, vous périésiez tous de faim et de soif. Prends maintenant ton parti, à toi de décider si cet or restera or, ou s'il se changera, comme je te l'ai dit, en fer et en acier. »

Le sultan fut atterré d'une telle déclaration ; cependant dissimulant le trouble qui l'agitait, il demanda quelques jours de réflexion à l'ambassadeur auquel, pour témoigner son estime, il fit apporter une robe de très grand prix ; mais le prince ne voulut point s'en revêtir, disant qu'il ne pouvait, avec ce vêtement, couvrir la croix qu'il portait sur sa poitrine.

Le sultan ne tarda pas à donner pleine satisfaction à l'envoyé de l'empereur d'Ethiopie, et lança une proclamation, ordonnant qu'à l'avenir les chrétiens ne fussent plus persécutés, ni inquiétés, ni molestés, mais au contraire bien traités comme il convient dans un état de paix.

L'ambassadeur ne prolongea pas son séjour au Caire, mais avant de regagner son pays, il voulut visiter les Lieux-Saints à Jérusalem, et s'assurer en même temps de la mise à exécution de l'édit obtenu.

Son entrée dans la Ville Sainte fut un triomphe. Les Frères Mineurs, les chrétiens des différents rites, l'acclamèrent à la porte de la ville comme un libérateur.

Il fut porté processionnellement au Saint-Sépulcre ; les Musulmans eux-mêmes prirent part à ce spectacle imposant, s'offrant à

accompagner le prince dans tous les lieux qu'il lui plairait de visiter sans lui imposer aucun tribut.

Le custode de Terre-Sainte, alors le P. Gandolphe de Sicile, si distingué et si renommé, captura l'ambassadeur au point qu'il put aborder avec lui l'importante question de l'union à l'Eglise latine.

Il chercha à le persuader d'aller à Rome trouver le Pape, ou au moins d'attendre ses communications à Jérusalem.

L'ambassadeur répondit qu'il ne pouvait se rendre à Rome, parce qu'il n'en avait pas reçu l'autorisation de son souverain, et, quant à séjourner plus longtemps en Palestine il n'en voyait pas l'utilité, attendu que des envoyés de l'empereur viendraient à Jérusalem pour les Pâques prochainement et iraient à Rome déclarer à Sa Sainteté que l'union des Eglises était approuvée par son maître ainsi que par les princes et les prélats d'Ethiopie, et que pour lui personnellement, en témoignage de ce qu'il affirmait, il entendrait la messe selon le rite latin, le lendemain.

Elle eut lieu au Saint-Sépulcre ; les Franciscains y déployèrent une pompe extraordinaire pour remercier le Seigneur de la grâce accordée à la chrétienté par la rentrée dans l'Eglise romaine d'un prince si puissant et si vaillant. L'assistance à cette messe solennelle fut le dernier acte public de l'ambassadeur à Jérusalem.

Il partit avec les bénédictions du peuple chrétien, délivré de la persécution par son intervention médiatrice et comblé des trésors de l'aumône qu'il avait répandus sur lui.

H. M. SODAR DE VAULX

STATISTIQUE ACTUELLE



l'occasion du Chapitre général tenu à Assise au commencement de l'année pour commémorer le 700^e anniversaire de la profession de N. P. S. François, le R^{me} Père Robert Razzoli, Custode de Terre-Sainte a fait publier son rapport sur l'état de la Custodie en l'année 1909.

C'est une éloquente réponse aux critiques de certains jaloux, puisque rien n'est éloquent comme les chiffres. Nous allons en donner un aperçu à nos lecteurs.

La Custodie de Terre-Sainte comprend actuellement les provinces

de Judée, Galilée, Phénicie, Syrie, Petite-Arménie, Basse-Egypte, l'île de Chypre et une station à Constantinople.

Elle possède : 9 couvents ; 47 résidences ; un collège séraphique situé à Emmaüs et un noviciat à Nazareth ; six maisons d'études ; autant de dispensaires pour le soin des malades ; 19 ateliers divers et une imprimerie (langues européennes et sémitiques.)

Elle a la garde de 65 sanctuaires, dont les plus célèbres se trouvent à Jérusalem, Bethléem et à Nazareth.

Ses 513 religieux, dont 255 prêtres, ont la desserte de 31 cures, 18 succursales, 34 chapelles, 59 écoles paroissiales, 2 orphelinats, 1 collège, 9 hospices pour les pèlerins.

Le nombre des fidèles catholiques à la charge de la Custodie s'élève à 103 478, et celui des fidèles des rites orientaux à 140 742.

Pour subvenir à ses dépenses, la Custodie a dans le monde entier, des commissariats qui s'occupent de recueillir des aumônes ; les maisons sont au nombre de 44. Depuis le dernier Chapitre général (1903) les dépenses de la Custodie se sont élevées à 7.086.405 fr. 12, plus d'un million de piastres ! Mais sur ces dépenses, une partie — près de 100 000 piastres — a été employée à recevoir les pèlerins du monde entier, une autre à soutenir les écoles, les familles pauvres ; la plus grande partie à réparer les sanctuaires, à établir de nouvelles missions, à payer les très lourds impôts que la Turquie fait peser sur les chrétiens.

Quant aux résultats visibles (sans compter les profits spirituels de plus de 300 000 messes célébrées aux intentions du Souverain Pontife, des princes chrétiens et des bienfaiteurs) on peut énumérer 12578 baptêmes, 867 conversions ou abjurations, 3281 mariages, 8431 obsèques. Chaque année l'instruction est donnée à environ 4500 enfants ; l'éducation à environ 350 orphelins ; l'assistance à 2500 familles pauvres ; l'hospitalité, dans chacun des 9 hospices, à environ 25000 pèlerins.

Et au prix de quelles souffrances, inquiétudes et dangers, les récits que nous publions chaque mois le font assez connaître.



Dieu daigne parfois crier à l'oreille des pécheurs ; mais avec ses intimes sa coutume et son goût est de parler tout bas. Et dans l'ordre de l'affection, ce qui se dit tout bas ne vaut-il pas infiniment plus que ce que l'on dit tout haut ?

MGR GAY



LES MISSIONS FRANCISCAINES

EN CHINE

LE DISPENSAIRE BETHLÉEN A WEHSIEN

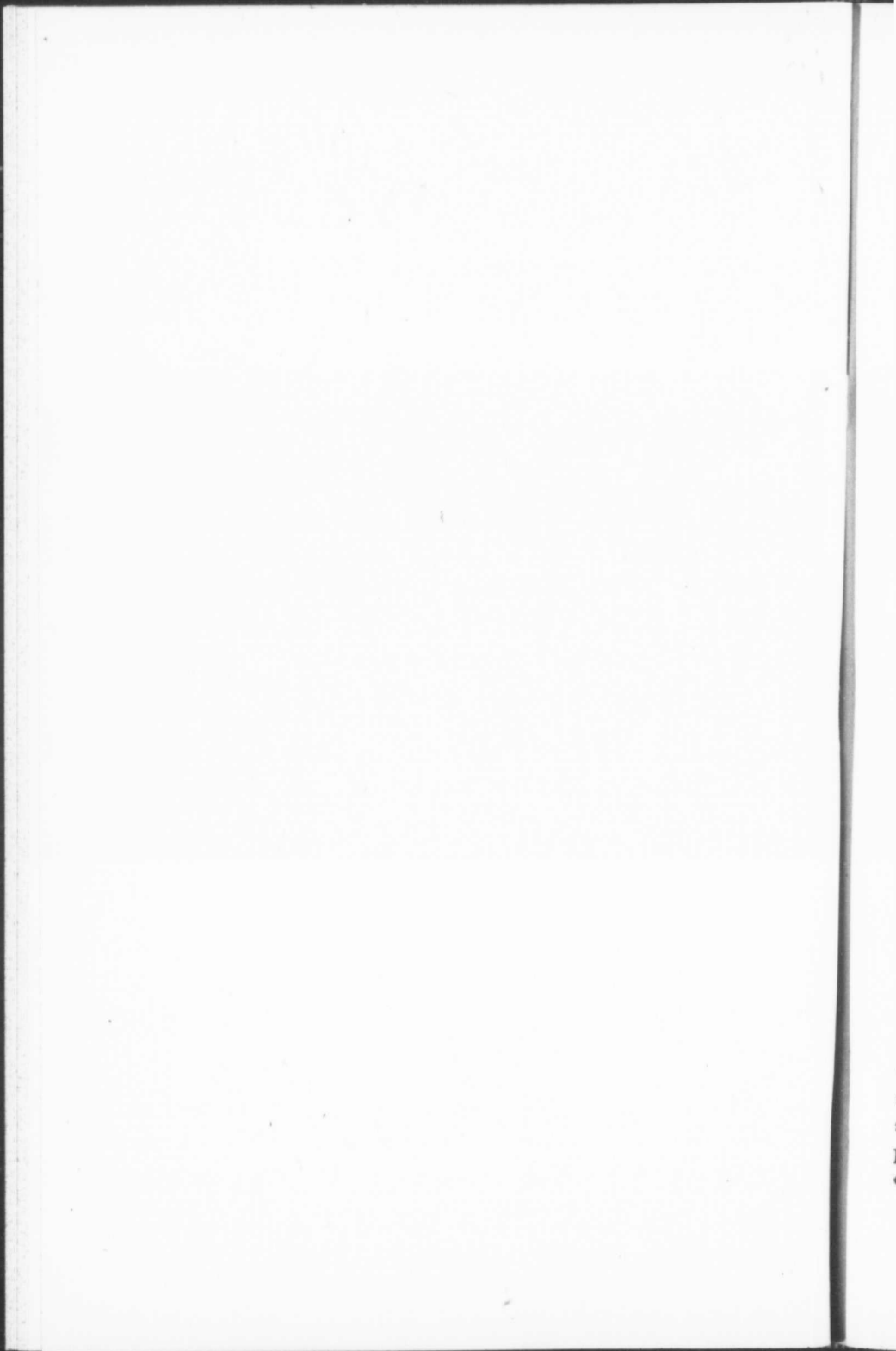
« Maintenant qu'il est installé dans un local convenable, il est temps que je vous envoie un mot au sujet du Dispensaire de Wehsien écrit notre P. Irénée à l'*Echo de la Mission du Chan-tong*. »

Parlons d'abord de ses origines. Il y a un an et demi, au cœur de l'hiver, des chrétiens me pressaient de recueillir une pauvre vieille aveugle, abandonnée, qui devait infailliblement mourir de faim ou de froid. Elle avait alors 82 ans ; c'est tout au plus, au dire des chrétiens, si, en la recueillant, je m'engageais à lui fournir un accueil, tant elle était faible. Je l'adoptai, demandant en retour au Sacré-Cœur une grâce : la conversion d'un apostat auprès duquel tous les autres moyens avaient échoué ; quelque temps après l'adoption de la vieille mendicante, l'apostat rentra de lui même au bercail avec de grands sentiments de ferveur.

Mais comment ma pauvre vieille devait-elle fonder un dispensaire où seraient administrés par an des centaines de baptêmes, en même temps qu'on y donnerait des milliers de consultations ? Voici : plusieurs fois déjà j'avais eu l'idée d'établir ce dispensaire, j'avais même eu l'élément essentiel, un médecin chinois, bon chrétien, très dévoué, et qui — pour avoir sauvé beaucoup de malades, — inspirait à tous une grande confiance. En attendant, je l'envoyai dans des villages où la petite vérole faisait beaucoup de victimes parmi les enfants ; il prodigua ses forces sans compter, guérit beaucoup de malades, en envoya un grand nombre d'autres au ciel par le baptême, puis accablé de fatigue, il tomba malade à son tour ; enfin, à



FAMILLE DE CHRÉTIENS CHINOIS,
DONT LA MAISON SERT DE LOGEMENT ET DE CHAPELLE AU MISSIONNAIRE



moitié guéri, il fit une rechute dont il mourut. Le fondement de l'œuvre du dispensaire disparaissait avec lui. D'autres combinaisons, essayées par moi, ne réussirent pas.

C'est ici que se place la fondation du dispensaire par la bonne vieille qui était et qui est encore loin de s'en douter. Elle s'affaiblissait de jour en jour davantage, il devenait urgent de la préparer au baptême, but principal de son adoption par la Mission. Pour ce faire, je n'avais qu'un moyen, la confier aux soins d'une bonne catéchiste, qui à force de zèle et de patience ferait entrer dans l'esprit et dans le cœur de la pauvre aveugle les connaissances et les dispositions nécessaires pour le baptême. C'est ce qui eut lieu : quelque temps après, la vieille aveugle était régénérée dans l'eau sainte ; et depuis lors il semble bien que l'envie de mourir soit le dernier de ses soucis. Mais ce que j'ignorais, c'est l'aptitude de la catéchiste pour la médecine.

A peine fut elle arrivée à Weihsien, que le bruit s'en répandit en ville et dans les environs, et que les consultations commencèrent, sans nuire toutefois à l'éducation de l'aveugle. Lorsque celle-ci fut baptisée, il me fut impossible de renvoyer à son premier poste, dans un village voisin à l'est, la vierge catéchiste, car les consultations allaient jusqu'à 70 ou 80 par jour. Sur le nombre des malades, se trouvaient beaucoup de petits enfants en danger de mort, qui recevaient la grâce du baptême. Dès lors, l'œuvre était fondée. Jusqu'à ce jour, c'est-à-dire dans l'espace de 7 mois, 300 baptêmes ont été administrés. Et que dire du local où furent administrés ces baptêmes ? Imaginez tout à l'ouest du grand jardin, près des cabanes du gardien Mio, une cabane plus misérable que les autres, cabane en torchis dont les murs laissent passer le vent et le froid par de nombreuses ouvertures, car la terre, plaquée sur les roseaux, est tombée en maint endroit ; à l'intérieur, à peine les quelques meubles indispensables ; au commencement il n'y avait pas même une chaise ni un banc, c'était la pauvreté parfaite. C'est là pourtant que venaient de la ville et des villages les malades de toutes les catégories, riches et pauvres, étonnés cependant de constater un pareil dénuement. Mais Celui qui voulut naître dans une étable, bénissait l'œuvre et lui faisait produire des fruits : non seulement le dispensaire improvisé procurait des baptêmes, mais il provoquait des conversions ; les adultes amenant les petits enfants malades, ou

malades eux-mêmes, entendaient la doctrine en même temps qu'ils recevaient les médecines corporelles, et c'est ainsi, grâce au dispensaire, que j'aurai bientôt en ville plusieurs familles chrétiennes.

C'est après avoir constaté ces résultats que Monseigneur Wittner décida de bâtir un local plus convenable. D'ailleurs, sur ces entrefaites, venait d'arriver du Canada un auxiliaire précieux, le Frère Léon Bayle, très versé dans l'art de soigner les malades, et ne demandant qu'à se dévouer à cette œuvre.

Les secours alloués par Monseigneur Wittner pour la construction du dispensaire, ne permettant pas d'avoir des vues trop hautes, on se contenta de deux bâtiments bien simples : dans l'un d'eux, la catéchiste donne ses soins à une catégorie de malades, sans négliger de leur prêcher la doctrine ; dans l'autre, le Frère Léon s'occupe d'une autre catégorie de malades.

Les bâtisses répondent bien à l'idéal franciscain, car à défaut de briques et de tuiles, on a dû se contenter, en grande partie, de murs en terre et de toits en chaume, c'est pourquoi Monseigneur Wittner décida que le nouveau dispensaire porterait le nom de *Bethléem*. Là, espérons-le, Notre-Seigneur qui aime les pauvres, Lui qui, petit enfant, voulut reposer dans une crèche à Bethléem, daignera accorder à de nombreux petits enfants chinois la grâce du baptême.

Avant de terminer cet aperçu, il me reste à exposer une demande : jusqu'à présent, je n'ai jamais envoyé à *l'Echo* un mot qui semblât solliciter un secours des bienfaiteurs. La construction du dispensaire elle-même n'a été à charge à personne, car sur la proposition de Monseigneur Wittner, deux missionnaires arrivés en Chine l'un l'an dernier, l'autre cette année, et tous deux destinés à la résidence de Weihsien, au moins pour leurs débuts, ont consacré à cette œuvre une partie des aumônes apportées par eux en Chine ; après en avoir reçu ici les remerciements qu'il convient, la plus grande récompense leur viendra surtout des fruits produits par l'œuvre.

Mais après avoir bâti et installé, il faut ensuite entretenir, il faut subvenir à l'entretien des gens employés, il faut procurer les médicaments. C'est pourquoi, pour la première fois, je demande aux bienfaiteurs de jeter aussi un regard sur Weihsien. Je leur demanderai s'il ne leur plairait à eux aussi, de contribuer au baptême de tant

de petits chinois qui, montés au ciel, prieront sans cesse pour leurs bienfaiteurs.

Monseigneur Wittner me dit d'adjoindre une compagne à la première catéchiste trop surchargée, dans le but surtout d'exhorter et d'instruire les nombreuses personnes venues pour les consultations.

Bénies soient les personnes qui se chargeraient pour un an ou davantage de l'entretien de ces catéchistes auxiliaires indispensables ; elles seraient bénies, je n'en doute pas, du Sacré Cœur à qui l'œuvre est consacrée, et en la fête duquel les bâtiments ont été bénits le 18 juin 1909.

FR. IRÉNÉE FRÉDÉRIC,
O. F. M.



ILS SE REVEILLERONT !



FEUILLES jaunies tombant des branches désolées,
O feuilles ! parlez-moi des âmes envolées :

C'est la Fête des Morts ! . . .

Mais les feuilles s'en vont, dansant comme des folles,

Muettes pour mon cœur, sourdes à mes paroles,

Baiser les gazons morts . . .

« Vent triste de novembre, ô lugubre rafale,
Qui ravissez aux fleurs jusqu'au dernier pétale,

Où sont nos disparus ? . . . »

Mais il ne répond pas, le vent glacé qui passe !

Mes morts, mes morts aimés, ce maître de l'espace

Jamais ne les a vus . . .

« Nuages qui flottez au-dessus de la terre,
 Dites-moi : savez-vous dans quel profond mystère
 Dorment nos trépassés ? . . .
 Mais le nuage fuit et mon regard retombe
 De la voûte des cieus sur chaque blanche tombe
 Des tendres délaissés ! . . .

« Et toi, peux-tu parler, Immortelle fleurie ?
 Voudrais-tu bien répondre à mon âme attendrie
 Qui ne parle que deuil ? . . . »
 Mais toute fleur, hélas ! se tait, morne dans l'ombre :
 La tristesse a jeté, dans ce jour froid et sombre,
 Sur la terre un linceul !

« Cyprès majestueux, Saules mélancoliques,
 Entendez-vous parfois les lyres angéliques
 Charmer nos endormis ? . . . »
 Mais aux arbres en pleurs qui tendent sur les dalles
 Un suaire mouvant où soufflent les rafales,
 Parler n'est point permis.

« Et vous, Ramier plaintif, chantres des cimetières
 Caché sous les rameaux des grands ifs mortuaires
 Que chantez-vous aux morts ? . . . »
 Mais le sauvage oiseau s'enfuit à tire d'ailes :
 Que lui font mes soupirs, mes tristesses cruelles ? . . .
 Il me fuit sans remords.

*
 * *

Feuille, vent, blanc nuage, ou fleur, cyprès et saule,
 Ramier . . . nul d'entre vous ne me plaint ni console !
 Oh ! vous ne savez rien !
 Je m'en vais à mon Dieu : Lui seul parle à mon âme,
 Lui seul peut consoler . . . C'est Lui seul que réclame
 Mon être pour soutien ! . . .

Oh ! laissez-moi prier pour les âmes que j'aime ;
 Seule à seul avec Dieu, consolateur suprême,
 Je rêve au paradis !
 Les chagrins sont moins lourds quand on fait sa prière ;
 Et qu'on souhaite aux morts paix, repos et lumière,
 Dans un « *De profundis* » !

O *mes morts* qui dormez dans nos grands cimetières,
 Là-bas, au cher pays . . . bien loin de ces frontières,
 En notre sol français . . .
 Parents, amis fauchés par cette faux cruelle,
 Mon âme se souvient . . . Comment oublierait-elle,
 O mes chers trépassés ? . . .

Si lorsque j'ai prié, mon souvenir retombe
 Sur vos restes mortels endormis dans la tombe,
 Notre foi me répond :
 Ne pleurez pas, ô vous dont le cœur agonise ;
 Heureux ceux qui sont morts sur le sein de l'Eglise :

ILS SE RÉVEILLERONT !!

LA PAUVRE CLARISSE
 (*Vie brisée*) (1)



Rien n'est parfait sur la terre, et l'on compte au firmament plus de jours sans nuage dans le cours d'une année qu'on ne compte en notre vie de journées sans chagrin. S'il y a des bluets dans nos blés, il y a bien plus d'épines encore aux tiges de nos roses.

MGR GAY

(1) Voir *Revue*, p. 411.



VARIÉTÉ

LES ÉVÉNEMENTS DE BARCELONE ET LES FRANCISCAINS



OUS nos lecteurs connaissent les tristes évènements qui se sont déroulés à Barcelone, du 26 juillet au 1^{er} août et qui ont si profondément émus le monde catholique.

Nos Tertiaires apprendront avec douleur que l'Ordre Franciscain a été très éprouvé dans cette révolution. La province de Catalogne avait depuis longtemps une petite résidence à Barcelone dans la rue Santalé. En véritables fils de Saint François qui aimait tant les pauvres et le peuple, ils avaient choisi dans la ville un quartier en formation, habité surtout par la classe ouvrière. Loin de toute paroisse, ils pouvaient se livrer avec toute l'ardeur de leur zèle à l'instruction religieuse des pauvres pour les gagner à Jésus-Christ. C'est dans ce but qu'ils faisaient construire en ce moment une église un peu plus vaste que la salle qui leur servait jusqu'ici de chapelle. Hélas ! ils n'ont pas eu le temps de s'en servir : elle a été détruite avant d'être achevée. Le 26 juillet, jour où éclata la révolution, ils furent les premiers visés. Placés dans un quartier ouvrier socialiste et révolutionnaire, loin de la ville, n'ayant aucun moyen de défense dans la pauvre maison qui leur servait de couvent, la simple prudence leur conseillait de fuir et de se cacher ; c'était aussi l'avis de leurs amis, et c'est le parti qu'ils prirent. A 3 heures de l'après-midi, tous les religieux, sauf deux, se dispersèrent et se réfugièrent chez des parents ou amis. A 3½ hrs. le danger augmentant, les deux derniers s'enfuirent, mais c'était trop tard ; un groupe d'anarchistes les ayant aperçus, un coup de fusil éclata et l'un des deux religieux est blessé mortellement au ventre. Il parvient à se réfugier dans une maison, mais malgré tous les soins qu'on lui prodigua, dix-huit heures après il rendait son âme à Dieu. C'était le T. R. Père Raymond Uso, ex-Provincial de Barcelone. Homme d'une bonté proverbiale qui avait demandé, à la fin de son Provincialat, à demeurer au couvent de la rue Santalé dont les œuvres lui tenaient

tant à cœur, lui qui aimait tant la classe ouvrière tombait victime de son dévouement.

Les Clarisses ont été pour ainsi dire miraculeusement protégées. Voici le fait extraordinaire qui s'est passé. Les religieuses, incapables de se défendre contre les révolutionnaires, s'enfuirent à l'approche du danger et se cachèrent chez leurs amis ou parents. L'une d'elles, âgée de près de 80 ans, se réfugia chez sa sœur, et là elle passa la journée en prière. Or, elle faisait prier avec elle une arrière-petite-nièce âgée de 3 ou 4 ans, pour la conservation du couvent, lorsque tout à coup l'enfant s'arrêta, et, se tournant vers sa tante, lui dit avec aplomb : « Ne craignez pas, ma tante, je viens de voir un ange au couvent. » Qu'on juge de l'étonnement de la pauvre religieuse ! Mais enfin ce n'était là qu'une parole d'enfant à laquelle elle n'ajouta foi qu'à demi. Or, quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre, quelques heures plus tard, que l'enfant avait dit vrai. Les révolutionnaires en effet s'étaient rendus au couvent et, après avoir incendié ou enfoncé les portes, avaient pénétré à l'intérieur.

Or, au grand étonnement du portier et du sacristain ils parurent tout à coup se calmer et après s'être consultés ils se retirèrent en disant aux employés de la maison : « Restez tranquilles, nous ne brûlerons pas le couvent. » Quelle que soit la portée qu'on donne à ce fait, il ne laisse pas que d'être très curieux.

A ce fait vient de s'en ajouter un autre dont, rapporte *la Croix* de Paris, on nous affirme de deux sources différentes l'absolue authenticité et qui a vivement impressionné tout le quartier San-Gervasio à Barcelone :

Le fils d'un docteur médecin était l'ami personnel du R. P. Raymond Uso, le supérieur des Franciscains que nous venons de voir assassiné par les incendiaires de son couvent. Ce jeune homme âgé de 17 ans, depuis plusieurs mois atteint à la figure d'un mal suppurant et considéré comme incurable, pleurait la perte de celui qui venait le consoler et qu'il estimait mort martyr pour la foi. Le P. Uso, en effet avait refusé de se dépouiller de son habit religieux qui le désignait aux balles des anarchistes. Quelques jours après le crime, le jeune homme vit en songe le Père passant la main sur sa figure : il se réveille en sursaut. Le bandeau qui serrait ses plaies s'était détaché et se trouvait dans ses mains : quant au lupus il était complètement cicatrisé.



CHRONIQUE ANTONIENNE

INCONSTANCE

D'UNE PROTÉGÉE DE SAINT ANTOINE

(Suite)

LES mois passèrent ; la prospérité et le bonheur illuminaient toujours la maison des Castillon. Le mari donnait des preuves non équivoques de son changement de vie : la bonté et l'affection avaient remplacé chez lui cette humeur maussade et morose qu'on lui connaissait. Il se dépensait pour le bonheur de sa famille avec un soin et une sollicitude toute paternelle. L'épouse en était charmée ; depuis son mariage elle n'avait pas encore goûté tant de bonheur. « Combien je suis heureuse ! pensait-elle parfois. Quel bien-être est le mien ! Vraiment la vie vaut la peine d'être vécue quand sa douceur n'est pas changée en amertume par les chagrins et les soucis. Comme le passé est loin maintenant ! Mais n'y pensons plus ; il vaut mieux l'oublier. »

Et de fait Madame Castillon ne pensait plus au passé. Son esprit était emporté vers les régions du bonheur et elle ne songeait plus qu'à jouir. Elle prévoyait longtemps à l'avance les amusements qu'elle se promettait et quand le devoir venait contrecarrer ses projets, elle le sacrifiait sans hésitation au plaisir. L'abondance des joies de la terre faisait taire en elle le besoin des biens célestes et le goût de la vie spirituelle. Lentement et d'une manière presque imperceptible, l'indifférence religieuse se faisait la place de plus en plus large à son foyer.

Mais avant qu'on eût remarqué ce danger, ce bonheur, éphémère comme tout ce qui s'appuie sur les choses de la terre, s'évanouissait comme un songe ! Un soir M. Castillon rentra ivre à la maison : c'était une longue chaîne de nouveaux maheurs qui commençait à se dérouler ; en effet peu après cette première chute, le malheureux mari retourna à tous ses égarements d'autrefois. La tempé-
rance céda bien vite devant l'ivrognerie et la débauche ; chez l'ivrogne, la colère et la cruauté d'autrefois redevinrent vite maîtresses absolues ; ce n'était plus dans le foyer naguère si paisible qu'imprécations horribles, juréments et blasphèmes à faire trembler. Hélas ! le paradis des Castillon était remplacé par un véritable enfer. La promesse si longtemps négligée et qui réclamait toujours, la détresse des pauvres de saint Antoine qu'on avait frustrés de leur pain, avaient crié vengeance contre cette prospérité.

Madame Castillon ne pensait plus à sa promesse ; elle ne pouvait donc pas remédier à la déchéance qui s'accroissait de jour en jour. L'ivrogne gaspilla bien vite l'argent amassé et quand ce pécule fut épuisé, toujours insatiable il fit subir à son épouse malheureuse mille mauvais traitements afin d'en obtenir de l'argent pour satisfaire sa passion. Souvent la pauvre femme se vit obligée, pour échapper aux coups, de fuir le toit familial et de se cacher avec ses enfants chez des voisins charitables. Ainsi ballottée et jetée de côté et d'autre par le malheur, elle se demandait souvent par quel moyen elle pourrait bien sortir de cette effrayante situation.

« Il n'y a qu'un moyen, se disait-elle parfois, c'est le suicide. C'est le seul remède qui me reste : il faut m'enlever la vie pour échapper enfin à cet abîme de misère. »

De la pensée, la malheureuse épouse en vint bientôt à l'acte ; pour exécuter son criminel projet elle ne manquait pas de moyens, mais toujours une circonstance spéciale l'avait empêchée de les mettre en œuvre. Le résultat lui paraissait trop lent à venir, il fallait souffrir et le cœur lui manquait. Pourtant elle était bien décidée d'en finir. A la fin elle prépara tout ce qui était nécessaire et n'attendit plus qu'une occasion. Elle le ferait, pensait-elle, quand son mari serait au cabaret.

L'occasion arriva enfin : ses mesures avaient été prises ; son mari était sorti : c'était le temps de s'exécuter. La pensée lui vint de faire auparavant une petite prière à la Sainte Vierge. Elle se

jeta à genoux et avec des accents qui se sentaient du délire et de l'angoisse de son âme, elle supplia la bienheureuse Vierge d'avoir pitié de son malheureux sort, et de lui accorder sa protection, bien qu'elle en fût indigne. Elle se lève ensuite, saisit la coupe fatale qui contenait la liqueur de mort, et la porte à ses lèvres. Mais soudain un coup violent la renverse ; la coupe, projetée sur le mur, inonde le parquet de son contenu. Qu'était-il arrivé ? — L'ivrogne était revenu : il avait vu sa femme qui se préparait à boire et pensant que c'était du « whisky » qu'elle prenait ainsi en cachette, il lui avait asséné le coup violent qui l'avait renversée.

Aussitôt qu'elle put, la pauvre femme s'enfuit chez madame Smith pour échapper à la fureur de son mari. Cette dernière avait bien remarqué le changement survenu chez les Castillon, mais elle l'attribuait aux vicissitudes de l'existence. Cependant sa curiosité était en éveil, et elle ne pouvait plus garder le silence. Les deux femmes s'entretenaient longtemps de malheurs récents avec une singulière franchise. Madame Smith ne savait où placer la cause de tant de maux ; elle ne voyait d'autre moyen d'en sortir que la prière. On avait éprouvé autrefois son efficacité, on pouvait bien par elle trouver la cause de cette ruine si subite.

A cette mention de la prière, madame Castillon ne put dissimuler un frisson ; son amie le remarqua : « Qu'avez-vous donc, dit-elle ; pourquoi devenez-vous si pâle quand je vous parle de la prière ! Vous savez qu'elle vous fut autrefois d'un grand secours. »

Madame Castillon ne pouvait répondre ; elle éclata en sanglots, saisit les mains de son amie et s'écria : « Priez pour moi ! Priez pour moi ! » Madame Smith attribua cette grande émotion aux traitements inhumains que la pauvre femme avait reçus de son mari, mais quand elle eut appris qu'elle avait attenté à sa vie, elle crut que c'était là, la véritable raison de ses pleurs. A cette terrifiante révélation elle ne songea qu'à remercier Dieu qui avait empêché un tel malheur : « Oh ! madame Castillon, dit-elle, priez ! priez ! Priez saint Antoine qui vous a secourue jadis ! »

« Saint-Antoine, s'écria-t-elle à ce mot. Saint Antoine ! je l'ai payé d'ingratitude ! »

(A suivre)

Adapté de l'allemand



Vient de paraître. Almanach de Saint François pour l'an de grâce 1910

Se vend au profit des missions de la Chine et du Japon. Les lettres de nos missionnaires nous disent éloquentement, tous les mois, quels sont les besoins des missions catholiques dans ces régions immenses. Il faut des hommes, il faut des ressources ! Des peuples entiers sont mûrs pour la moisson. Venir en aide aux apôtres de l'Evangile : quelle œuvre méritoire pour nos zélateurs et zélatrices, pour tous les tertiaires, pour tous nos lecteurs !

D'autant plus qu'au contraire de beaucoup d'œuvres méritoires qui n'offrent point de compensation immédiate, mais seulement la promesse des éternelles récompenses, la diffusion de l'almanach, sans être privée des avantages spirituels attachés aux bonnes œuvres, présente cependant un attrait particulier et un intérêt actuel.

L'*Almanach de saint François*, déjà si captivant l'année dernière, est en progrès cette année — sa seconde année — comme il nous l'avait promis : gravures symboliques et humoristiques, articles de piété, d'histoire, de fantaisie, renseignements utiles, sont d'un choix si délicat, d'une variété si grande qu'on s'étonne de voir rassemblées en 80 pages tant de choses... pour vingt sous ! C'est d'abord, chaque mois, avec le calendrier franciscain, une petite considération illustrée sur l'une des plantes bibliques : puis quelque pieuse poésie, quelque historiette ou morale... ou simplement désopilante, telle que celle du perroquet établi professeur... chez les poules ; viennent ensuite quelque page traitant des missions ; soit dans le genre descriptif et poétique du R. P. Berchmans, (le Nord Ouest) soit dans la note psychologique et originale du R. P. Maurice (Choses du Japon), mais toujours accompagnée d'une gravure ; ou quelque nouvelle romanesque (Le Druide) ou le miracle plus étrange encore qui rendit la vie à une vache dépecée (Catharinella). Mais il semble qu'une autre merveille opérée par cet almanach à bon marché, c'est de donner une magnifique gravure en couleurs, à détacher et à encadrer, représentant saint François au pied de la Croix, tableau de Van Dyke, et une double page de musique : *Si vous voulez des miracles*, cantique à saint Antoine de Padoue paraphrase du *Si queris miracula*.

Enfin, dernière merveille que n'a pu réaliser l'Almanach de l'an dernier : IL Y EN AURA POUR TOUT LE MONDE !

S'adresser à la maison' Sainte-Elisabeth, 29, avenue Seymour, Montréal ; et à la maison Sainte-Marguerite, Ville Montcalm, Québec.

Prix : \$0.20 ; 13 à la douzaine. Le port est à la charge de l'acheteur.



NECROLOGIE

Rosheim, Alsace. — M. Philippe Jacques Dreyer, père de notre très révérend et très aimé Père Provincial, décédé le 22 septembre 1909 à l'âge de 70 ans après 20 ans de profession.

Retraité après avoir loyalement servi son pays dans la gendarmerie, durant 27 ans, M. Dreyer consacrait ses loisirs à une vie de travail et de prière qui faisait l'édification de tous. A ses funérailles, on peut dire que toute la ville fut présente et tous n'avaient qu'une voix pour faire l'éloge du bon citoyen, de l'homme pieux, du chrétien exemplaire que la mort venait d'enlever.

Montréal. — Mde Edouard Fortier, née Emilie Méloche, en religion Sr Sainte-Elisabeth décédée le 16 septembre après 13 ans de profession.

— Mlle Alice Trudeau, en religion Sr. Saint-Jean-Joseph-de-la-Croix, décédée le 5 septembre, à la Maison Mère des Sœurs Grises, après 17 ans de profession.

— M. Alexandre Breault, décédé le 2 octobre à l'âge de 52 ans.

— Fraternité Saint-François. — M. Antoine Campbell, en religion Fr. Antoine, décédé subitement le 5 octobre à l'âge de 62 ans, dont 16 de profession.

— Fraternité Saint-Antoine. — Mde Joseph Tougas, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 12 septembre, à l'âge de 54 ans après 12 ans de profession.

— Mde Honoré Brûlé, décédée après 5 ans de profession.

Québec.—Saint-Roch.— Capitaine Louis Laplante en religion Fr. Saint-Louis de Gonzague décédé le 31 août 1909 à l'âge de 62 ans, après 13 ans de profession.

— Fraternité du Saint-Sacrement. — M. P. Geo. Dugal, en religion Fr. Saint-Crépin, décédé le 13 août, à l'âge de 81 ans, après 11 ans de profession.

— Saint-Sauveur. — Mlle Hélène Lagacé, en religion, Sr Sainte-Madeleine, décédée le 1^{er} octobre 1909 à l'âge de 63 ans, après 14 ans de profession.

Trois-Rivières. — Mlle Marie-Louise Aubry, fille de David Aubry, en religion Sr Catherine, décédée le 29 août, à l'âge de 27 ans, après 19 mois de profession.

— Mde Ferdinand Massicotte, née Hedwige Norbert, en religion Sr Eutychiane, décédée le 1^{er} septembre 1909, à l'âge de 71 ans, après 24 ans de profession.

— Mde Ephrem Dufresne, née Flore Dufresne, en religion Sr François-Xavier, décédée le 7 septembre 1909, à l'âge de 63 ans, après 29 ans de profession.

Saint-Henri de Lévis. — Mde Xavier Trudel, née Luce Jolicoeur, en religion Sr Saint-François d'Assise, décédée le 26 août 1909, après 8 ans et 10 mois $\frac{1}{2}$ de profession. Elle était âgée de 89 ans et 8 mois.

Notre-Dame-de-Lévis. — Fraternité Saint-François d'Assise. — Mde Théophile Boucher, née Marie Roy, décédée le 3 août après 14 mois de profession.

— Mlle Zéphirine Carrier, décédée le 5 août, à l'âge de 37 ans après 11 ans et 7 mois de profession.

Mlle Carrier était Trésorière de la Fraternité depuis 6 ans. Elle s'est toujours acquittée de cette charge, comme de toutes celles qui lui ont été confiées, avec un zèle admirable. La Fraternité fait en elle une perte très sensible, car elle était très dévouée, toujours prête à rendre service, s'oubliant pour les autres, toujours à son devoir ; elle s'est ainsi dépensée au service du bon Dieu.

Elle a été pour tous un modèle de piété, de modestie et de dévouement à toutes les bonnes œuvres. Clouée sur un lit de douleur pendant huit longs mois, elle a donné l'exemple de la patience et de la résignation. Toujours souriante, jamais une plainte ne vint effleurer ses lèvres. Elle a vu venir la mort avec calme, elle désirait mourir pour voir Dieu. Elle est allée là-haut recevoir la récompense de tous ses sacrifices et des grandes vertus qu'elle a pratiquées pendant toute sa vie. Fervente tertiaire, elle a voulu être ensevelie avec le grand habit du Tiers-Ordre, donnant par là encore l'exemple de la Pénitence.

Mde Vve Isidore Déry, née Delphine Déry, décédée le 3 septembre après 2 ans et 2 mois de profession.

— Mlle Marie Gagné, novice.

Longueil. — Mde Michel Brisson et Amélie Vincent, tertiaires, décédées en septembre.

— **Saint-Henri de Mascouche.** — Mde François Houle née Julie Brien, en religion Sr Saint-François décédée le 11 septembre 1909 à l'âge de 67 ans après 11 mois de profession.

Saint-Alban — M. Joseph Perron, en religion Fr. Jean Baptiste, décédé le 12 juillet 1909 à l'âge de 54 ans après 19 ans de profession.

— Mde Sébastien Delisle, née Julie Paquin, en religion Sr Sainte-Elisabeth de Hongrie, décédée le 29 juillet 1909, à l'âge de 68 ans après 16 mois de profession.

— Mde Napoléon Chalifoux, née Marie Peltier en religion Sr Pierre décédée le 18 août 1909 après 8 ans de profession.

Elle fut toujours une excellente tertiaire et dans sa vie privée le modèle des épouses, la mère des pauvres et des orphelins. Sa mort a jeté un grand deuil chez les siens et causé une douleur profonde parmi ceux dont elle prit toujours un soin maternel.

— Mde Pierre Cartier, née Clémentine Fournier, en religion Sr Onésime décédée le 13 septembre 1909 après une année d'un noviciat très exemplaire; la maladie qui la priva de connaissance jusqu'à sa mort, empêcha seule sa profession.

Deschambault. — Mde Aubert Bédard décédée le 16 juin à l'âge de 72 ans, après 14 ans de profession.

Saint-Augustin de Portneuf. — M. Félix East, Frère ministre de la Fraternité, en religion Fr. Augustin, décédé le 21 août à l'âge de 80 ans et quelques mois, dont 11 de profession.

Pendant les longs mois où une maladie implacable lui fit endurer un véritable martyre, ce digne fils du séraphique saint François autant par ses solides vertus que par la tendre dévotion de son cœur fut toujours des plus édifiants; il avait accepté avec une admirable résignation la mort qui allait le frapper, ne cherchant plus qu'une chose, plaire à Dieu et souffrir uniquement pour son amour; Dieu récompensa la générosité de son sacrifice et permit qu'il mourut au milieu des siens, en prononçant les doux noms de Jésus, Marie, Joseph.

Saint-Hyacinthe. — Mde Vve Alphonse Bertrand, en religion Sr Julie, décédée à Montréal le 1^{er} septembre, à l'âge de 74 ans dont 13 de profession.

Louiseville. — Mlle Léonie Leblanc, autrefois de Manchester,

décédée le 24 septembre à l'âge de 36 ans dont 4 de profession.

Taftville, Conn. — Mlle Léona Bauner, en religion Sr Marguerite-Marie, décédée le 3 septembre à l'âge de 30 ans dont 3 de profession.

Worcester. — Mlle Camille Demers, décédée le 23 septembre, après 3 ans de profession.

Fall River, Mass. — Mde Louis Lavoie, née Amanda Lavoie, en religion Sr Saint-Louis, décédée le 20 juillet à Bridgewater, après quelques années de profession.

— Mde Vve Magloire Martel, née Caroline Rioux, en religion Sr Sainte-Croix, décédée le 28 juin, après 18 ans de profession.

— Mde J. Fournier décédée en juin, tertiaire isolée.

— Mde George Harris, née Philomène Daudelin, décédée le 8 août à l'âge de 73 ans, tertiaire isolée.

— Mde Cyrice Pineault, née Aurore Brien, en religion Sr Saint-Louis de Gonzague décédée le 18 avril à l'âge de 25 ans, après 5 ans de profession.

— Mde Aurel Benoît, née Emma Toupin, en religion Sr Sainte-Anne, décédée au mois de juillet à l'âge de 35 ans, après 6 ans de profession.

— Mlle Alma Couturier, en religion Sr Saint-Jean l'Evangeliste, décédée le 12 septembre après 5 ans de profession.

France. — Au dernier moment nous apprenons la mort, arrivée en France, le 2 octobre du R. P. Marie-Bernard, âgé de 46 ans dont 20 de religion, et celle du R. P. Théodore-Marie, âgé de 43 ans dont 24 de religion.

Le premier a consacré au Canada les plus belles années de son ministère et de sa vie. Nous les recommandons l'un et l'autre instamment aux prières de nos lecteurs et de nos Tertiaires.

R. I. P.



Faveurs diverses

Montréal. — Remerciements à Jésus, Marie, Joseph et saint Antoine pour position obtenue. Publication et promesse de J. D. abonné. — Remerciement à saint Antoine pour position améliorée contre toute attente. Mde. A. D. tertiaire — Propriété heureusement vendue par l'entremise de saint Antoine et Notre-Dame du Cap. Public. promise C. B. tertiaire. — Remerciement à saint Antoine ; aumône et publication promises. A. M. Abonné. Saint-Irénée. — Actions de grâces pour guérison et faveur obtenue après une neuvaine à sainte Philomène, pub. prom. P. B. R. tertiaire. — Actions de grâces à saint Antoine pour la guérison de mon mari, après promesse de \$1.00 pour les Missions de Chine et de publication. Abonnée. — Actions de grâces à saint Antoine pour guérison. Pub. prom. — Remerciement à saint François et au Fr. Didace pour faveur obtenue. J. Fr. L. — Reconnaissance à saint Joseph et saint Antoine pour guérison obtenue, pub. promise. D. Jos. E. L. — **Québec.** — Remerciement à saint Joseph pour faveur demandée le jour de sa fête et obtenue. Avec promesse de faire publier. M. A. — Reconnaissance à saint Antoine pour avoir accordé un heureux dénouement à un procès très important, avec promesse de faire une aumône pour le Pain des pauvres et de faire publier dans la *Revue*. C. M. A. — **Trois-Rivières.** — Remerciement à saint Antoine de Padoue au nom d'un jeune homme qui avait perdu sa place à cause de sa vue. Il l'a recouvrée après plusieurs neuvaines à saint Antoine avec promesse de publication. P. J. — Actions de grâces à saint Antoine pour faveur obtenue. — **Saint-Martin.** — Reconnaissance à la Sainte Famille, à saint François et à saint Antoine pour un grand nombre de faveurs obtenues : M. C. tertiaire. — **Sainte-Philomène.** — Je remercie saint Antoine d'avoir préservé nos volailles d'une maladie contagieuse ; plusieurs étaient atteintes : elles sont guéries et tout danger est disparu. Gloire et honneur soient rendus à saint Antoine de Padoue. A. C. **New-Bedford Mass** — Remerciement à la T. S. Vierge et à saint Antoine pour faveur obtenue par les 13 mardis. Pub. promise. — Mille remerciements à la Sainte Vierge, à saint Joseph et à saint Antoine pour une guérison obtenue avec promesse de publier. Une abonnée. Mde J. D.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 10. — Pécheurs, 15. — Indifférents, 8. — Ivrognes, 24. — Vocations, 12. — Grâces d'état, 4. — Grâces spirituelles, 21. — Grâces temporelles, 8. — Familles-accord, 4. — Familles-santé, 12. — Familles-prospérité, 2. — Enfants, 18. — Jeunes gens, 16. — Jeunes filles, 20. — Positions, 10. — Objets perdus, 2. — Malades, 22. — Défunts, 15. — Spéciales, 8.